

PER

A-95

BNQ

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Québec



La fourniture de documents électroniques sans médiation
et subventionnée (FODESAMS) à l'Université McGill

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

La Nationale à Québec : une possibilité

Vol. 29, n°1
Printemps • été 2000

Au-delà des frontières

TAOS,
*logiciel multimédia
de gestion
de bibliothèques*

Le lien avec l'univers



- Interface WEB
 - Z39.50
- Architecture client/serveur
- Base de données orientée-objet
 - UNICODE
- Gestion des échanges de collection
 - Système intégré de gestion de bibliothèques : catalogage, prêt, périodiques, acquisitions, recherche...
- Internet, réseautique, sécurité informatique...

Nos compétences à votre service

DRA Information Inc.
500, Place d'Armes, bureau 2420
Montréal (Québec) H2Y 2W2
(514) 350-4514
1-800-884-9330
www.dra.com



Sommaire

Comité de rédaction

Denis Levasseur, président
Isabelle Bourgey
Jean-François Gauvin
Mircea Gheorghe
Philippe Lavigueur
Marie-Hélène Parent

Traduction

Rose-Aimée Poulain-Todd

Correction

Sonia Guimond

Page couverture

Line Bodiguel

Infographie

Linda Bernier

Impression

Impression BT

Publicité

Line Glaude
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0315-9930

Poste publication

1472763

Tirage

1100 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 307, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3.
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$ (12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec,

34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada, 42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution, au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans *Pascal Thema*, T205 :

Sciences de l'information-documentation,
Information Science Abstracts,
Library and Information Science Abstracts
(LISA), *Library Literature* et *Repère*.

- 3 Présentation /
Denis Levasseur

Fourniture de documents

- 5 La fourniture de documents électroniques sans médiation et subventionnée (FODESAMS) à l'Université McGill : trois années après l'introduction du service de la Source de l'ICIST / Louis Houle

Bibliométrie

- 15 La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ / Benoît Godin, Éric Archambault et François Vallières

Point de vue

- 25 La Nationale à Québec : une possibilité /
Gaston Bernier

Chronique

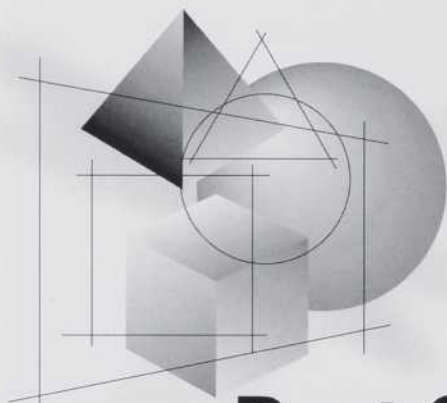
- 32 California Dreamin' /
Maryse Breton

Comptes rendus de livres

- 34 The funding game : rules for public library advocacy /
Isabelle Bourgey
35 Jeux et enjeux du livre d'enfance et de jeunesse /
Mircea Gheorghe

Solutions informatiques complètes pour les bibliothèques...

À l'avant-garde...



Best-Seller



✓ **Système entièrement intégré sur les plateformes UNIX et NT**

- CAP multimédia **intégré au Web**
- Catalogage doté de contrôles d'autorité intégrés
- Circulation
- Acquisitions
- Publications en série

✓ **Client et serveur Z39.50**

✓ **Modules additionnels**

- Inventaire
- Réservation planifiée
- Interfaces bibliographiques
- Information communautaire
- WebExport

✓ **Compatibilité « An 2000 »**

✓ **Solutions clé en main**

- Service de conversion
- Formation
- Service d'implantation
- Support à la clientèle
- Hébergement de votre serveur

www.BestSeller.com

Best-Seller inc.
3300, boulevard Côte-Vertu, bureau 203
St-Laurent (Québec) H4R 2B7
Tél.: (514) 337-3000 • Téléc.: (514) 337-9290

Best-Seller France
34, boulevard Haussmann
75009 Paris - France
Tél.: 33 1 48 01 47 78 • Téléc.: 33 1 48 01 47 79

L'exode de spécialistes vers les États-Unis est un sujet qui a été maintes fois abordé dans l'actualité. Les raisons pour expliquer les départs de chercheurs, ingénieurs, administrateurs ou médecins sont nombreuses : conditions de travail avantageuses, taxes moins élevées, nouveaux défis, famille, etc. Du côté des bibliothécaires, qu'en est-il ? Certains ont-ils été tentés par l'aventure américaine ? **Maryse Breton**, bibliothécaire québécoise exilée en Californie, a accepté de partager avec nous son début d'expérience là-bas.

Auparavant, **Louis Houle** fait état des avantages de la fourniture de documents électroniques par l'ICIST, directement aux professeurs et étudiants diplômés à l'Université McGill. Cette façon de faire autorise une annulation massive des abonnements de périodiques et se place en réaction aux coûts faramineux de ces derniers. Elle amène des économies majeures et s'inscrit parfaitement dans la logique d'accès juste à temps, remettant en cause le circuit habituel d'acquisition/conservation.

C'est sur la production scientifique québécoise que **Benoît Godin** et ses collègues de l'Observatoire des sciences et des technologies (INRS) nous entretiennent. Leur analyse a pu être effectuée grâce à l'existence d'une base de données originale : la BRSQ (Banque de données sur les revues savantes québécoises). Cette dernière pallie au peu de couverture des travaux de langue française dans les bases de données de citations mieux connues de l'*Institute of Scientific Information* (ISI).

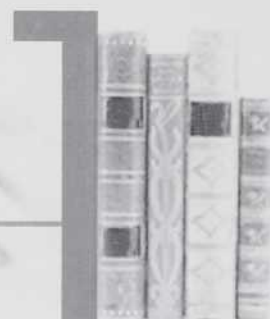
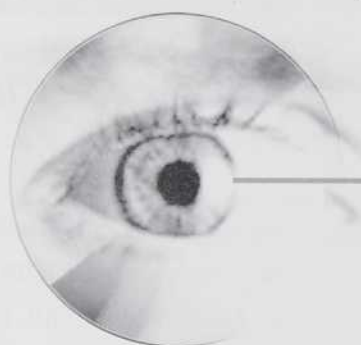
Enfin, le projet de la Grande Bibliothèque du Québec alimente toujours les réflexions et un point de vue nous est proposé par **Gaston Bernier** de l'Assemblée nationale à Québec. M. Bernier invite la communauté bibliothéconomique québécoise à réagir à son texte. Et c'est avec plaisir qu'Argus pourra se faire le canal de diffusion d'autres idées, pour ou contre.

Bonne lecture !

Denis Levasseur

Président du comité de rédaction

Le logiciel de gestion de la bibliothèque
et du centre de documentation



Regard

sous Windows

Fonctionnant sous Windows 95/98/NT avec Microsoft SQL Server

Puissant - convivial - intégré - sécuritaire - bilingue

EN UN CLIN D'ŒIL

- Interface graphique sur mesure
- Banques personnalisées à supports multiples (textes, photos, hyperliens)
- Catalogage original ou dérivé
- Importation/Exportation compatible au MARC ou séquentiel
- Thésaurus et autorités
- Recherche multi-banques dans Regard ou par un navigateur en modes local ou Z39.50
- Réservation en ligne et consultation du dossier au moyen d'Internet
- Circulation efficace et conviviale
- Gestion de la famille, des abonnements et de la petite caisse
- Réservation à la période et à la journée (livres, matériel, locaux)
- Gestion de succursales et processus de suivi des P.E.B.
- Rapports personnalisés
- Acquisitions et périodiques
- Inventaire et statistiques
- Services clés en main



Service à la clientèle (514) 251-3730
<http://www.grics.qc.ca>

La fourniture de documents électroniques sans médiation et subventionnée (FODESAMS) à l'Université McGill : trois années après l'introduction du service de la Source de l'ICIST

Louis Houle
Bibliothécaire responsable des services
de PEB/Fourniture de documents
Université McGill

houle@library.mcgill.ca

Fourniture de documents

La situation difficile que vivent les bibliothèques académiques jumelée au coût élevé des périodiques scientifiques ont obligé l'Université McGill à recourir à de nouvelles avenues à la dissémination de l'information. Depuis novembre 1996, la bibliothèque des Sciences physiques et Génie (PSE) de l'Université McGill a introduit un nouveau Service de Fourniture de Documents Électroniques Sans Médiation et Subventionnée (FODESAMS) : le service Source de l'ICIST/FODESAMS. Il s'agit d'un guichet unique où les usagers (professeurs, chercheurs et diplômés) peuvent chercher dans la base de données de tables des matières Source de l'ICIST (Institut canadien de l'information scientifique et technique) accessible par Internet, commander leurs articles et les recevoir directement à leur poste de travail par l'entremise de l'ICIST sans jamais devoir chercher dans le catalogue de McGill. Un mécanisme de blocage des commandes est mis en place de telle sorte que tout article demandé provenant d'un périodique auquel l'université est toujours abonnée ne peut être commandé. Les usagers court-circuitent le bureau du prêt entre bibliothèques (PEB) et le service est entièrement subventionné par les bibliothèques de McGill. Le service a démontré qu'il était une solution de rechange viable et meilleure que l'acquisition traditionnelle de périodiques (autant imprimés qu'électroniques) ainsi que du PEB. Le coût de la fourniture des documents en 1998/99 ne représente que 6,5 % du coût de l'abonnement des périodiques à la PSE pour la même année. Le service ICIST/FODESAMS a procuré un accès à beaucoup plus de périodiques pertinents, plus rapidement et plus aisément qu'auparavant et ce, de façon plus économique que par les abonnements de périodiques. Il s'agit, selon nous, de la seule façon de venir à bout de l'inflation des périodiques.

The Subsidized UnMediated Ordering (SUMO) experience at McGill University : three years after the CISTI Source implementation

The difficult budgetary situation that the academic libraries have been and are facing together with the high cost of scientific serials have made McGill University look into other avenues for the dissemination of the information. Since November 1996, the Physical Sciences & Engineering Library at McGill University has established a new Subsidized UnMediated Ordering (SUMO) service for its users: the CISTI Source/SUMO service. A one stop-shopping service where the patrons (faculty, staff and graduate students) can browse the CISTI Source Table of Contents database over the WEB, order their articles and receive them directly to their desktop from CISTI (Canada Institute for Scientific and Technical Information) without having to search McGill's OPAC. A blocking mechanism is set in place so that currently owned journal subscription articles cannot be ordered. The patrons are bypassing the ILL office and the service is totally subsidized by the McGill Library system. This service has proven to be a better and viable alternative to the traditional acquisition of journals (both paper and online) and the interlibrary loan service. The document delivery cost in 1998/99 represented only 6.5% of the subscription cost of journals for the same year. The CISTI Source/SUMO service has provided more pertinent journals, more quickly, more easily than before and in a much cheaper way than with any journal subscriptions. It is the only way to cope with the inflation of journals.

Le réseau des bibliothèques de l'Université McGill est constitué de 16 bibliothèques individuelles situées sur deux campus : le campus central situé au centre-ville de Montréal avec ses 15 bibliothèques et le campus Macdonald avec une seule bibliothèque située à l'extrême ouest de l'île à Ste-Anne-de-Bellevue. La Bibliothèque des sciences physiques et de génie (PSE), située sur le campus central, dessert 12 départements de la Faculté de génie et les départements des sciences physiques de la Faculté des sciences (chimie, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, génie minier et métallurgique, géographie physique, mathématiques et statistiques, physique, sciences atmosphériques et océaniques, sciences de la terre).

Ces départements desservent un nombre total de 1414 usagers (données de 1998/99) : 218 professeurs, 129 étudiants au

postdoctorat, 165 étudiants au doctorat, 325 étudiants à la maîtrise et 577 étudiants au premier cycle.

La bibliothèque PSE avait, jusqu'au 31 mai 1998, son propre service de PEB emprunt, mais à partir du 1er juin 1998, le service a été transféré à la bibliothèque centrale du campus du centre-ville.

Depuis 1993, la bibliothèque PSE a été dans l'obligation d'annuler sur une base annuelle des centaines d'abonnements de périodiques dans le seul but d'équilibrer son budget. Les budgets d'acquisition de périodiques, la hausse vertigineuse du coût des périodiques, la fluctuation du dollar canadien ne nous ont laissé aucun autre choix que de ne pas renouveler une partie de nos abonnements de périodiques. Cette situation budgétaire n'est pas unique à l'Université McGill; elle est monnaie courante dans les

bibliothèques académiques. Les coupures dans les services et le personnel jumelées à l'évolution technologique (Internet, numérisation, etc.) nous ont obligés à revoir nos pratiques passées et présentes ainsi que notre philosophie.

Le grand dilemme entre accès et acquisition n'a jamais été si grand. Des choix difficiles sont faits et devront être faits si nous voulons demeurer compétitifs dans la diffusion et l'acquisition de l'information à nos usagers. Confrontée aux coupures annuelles de périodiques en novembre 1996, la bibliothèque PSE a décidé d'essayer une tout autre avenue que celle de l'acquisition de périodiques. Débute alors le Service de fourniture de documents électroniques sans médiation et subventionnée : Source de l'ICIST/FODESAMS. Le service est implanté depuis plus de trois ans et est une très bonne solution de rechange à l'achat traditionnel de périodiques.

Les périodiques : les acquérir ou ne pas les acquérir? Ceci demeure la principale question que nous devrions nous poser. Devrions-nous continuer à acheter des périodiques? Si oui, sous quel format? Imprimé? Électronique? Les deux formats à la fois?

Si non, quelles sont les autres options qui s'offrent à nous? L'annulation de tous ou presque tous nos périodiques? PEB? FODESAMS?

Ce texte tentera de démontrer pourquoi l'accès aux articles à travers la fourniture de documents est une des meilleures solutions de rechange à l'acquisition des périodiques et du PEB. Les avantages pour les bibliothèques scientifiques, techniques et médicales ne sont pas uniquement au niveau budgétaire, mais également au niveau de service aux usagers.

L'augmentation du coût des périodiques

Les statistiques annuelles de 1997-98 de l'Association of Research Libraries (ARL), disponibles sur leur site WEB (<http://www.arl.org/stats/arlstat/index.html>), nous montrent que même si les bibliothèques membres de l'ARL dépensent plus, elles continuent à avoir moins. Pour les 12 dernières années, plusieurs bibliothèques ont transféré leurs budgets d'acquisition de monographies vers ceux de leurs périodiques de façon à contrebalancer l'augmentation des coûts de ceux-ci. Les bibliothèques membres de l'ARL (dont fait partie McGill) ont plus que doublé leurs dépenses de périodiques, mais elles ont acheté 7 % moins de titres. Depuis 1986, le coût unitaire du périodique a connu une augmentation de 175 %, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 8,8 %.

Quoiqu'une certaine augmentation du coût des périodiques soit justifiée puisque le nombre d'articles et de pages publiées ont augmenté, il est manifeste que certaines maisons d'édition commerciales imposent des coûts d'abonnement qui dépassent largement le coût de production. En 1989, l'Economic Consulting Services (ECS) a eu un mandat de l'ARL pour effectuer une analyse des tendances de l'augmentation des coûts des périodiques. L'étude a été faite sur plus de 100 périodiques publiés par 4 maisons d'édition des États-Unis et de l'Europe. Le rapport démontre qu'entre 1973 et 1987 les profits de ces maisons d'édition ont augmenté de 40 % à 137 %. Ces résultats ont aussi démontré que les coûts de production de ces maisons d'édition ne justifiaient aucunement l'augmentation du coût des périodiques pour les bibliothèques (Case, 1998).

Des données préliminaires (Case, 1998) colligées par l'ARL démontrent qu'une bibliothèque membre de l'ARL dépense en moyenne 628 000 \$ US par année chez Elsevier Science pour 378 périodiques. Ceci ne représente que 3,5 % du nombre total de périodiques, mais environ 21 % du budget total pour ces derniers.

Le tableau I représente les coupures massives de périodiques de la bibliothèque PSE pour les huit dernières années. Pendant cette période, de 1993 à

Tableau I. Les annulations de périodiques à la PSE entre 1993 et 2000

Année	Nombre de titres annulés	Montant annulé (\$ CDN)	Abonnements courants
2000	299	306 485	955
1999	Aucun	Aucun	1254
1998	85	111 429	1254 (1 005 payés)*
1997	123	135 311	1503
1996	184	115 588	1626
1995	143	151 284	1810
1994	323	204 427	1953
1993	35	15 937	2276
TOTAL	1 192	1 040 461	

* Des 1254 périodiques en 1998, 1005 avaient un coût d'abonnement. Les autres étaient des dons et du dépôt légal.

2000, la bibliothèque PSE a annulé un nombre total de 1192 périodiques. Aujourd'hui, seulement 955 abonnements de périodiques sont disponibles à la PSE, incluant 249 titres gratuits (dons, dépôt légal).

□ **Les coûts aux bibliothèques**

Le coût d'abonnement d'un périodique n'est pas le seul coût qui doit être considéré. D'autres coûts associés à l'abonnement des périodiques à ne pas négliger tels que la reliure, le traitement et l'entreposage font partie intégrante du coût total de ces derniers.

Connaissant le coût moyen de reliure d'un périodique par volume, on peut avoir un bon estimé du coût annuel de reliure des périodiques avec cette formule simple (Kingma, 1996) : $X(N/B)$, où X est le coût moyen de reliure par volume, N est le nombre de numéros dans une année pour le périodique et B le nombre de numéros pour chacun des volumes reliés du même périodique. Le coût de reliure annuel moyen des périodiques de la bibliothèque PSE s'élève à 30 000 \$ CDN.

Le temps de traitement requis pour chacun des numéros reçus est un autre coût dont il faut tenir compte. Heather Miller de l'Université d'Albany (Kingma, 1996) a calculé que le coût moyen de traitement par numéro d'un périodique était de 0,41 \$ US. Le coût annuel pour un périodique ayant N numéros est donc de $0,41 \$ US \times N$.

Les coûts d'entreposage incluent le coût de rayonnage. Kingma (1996) a calculé un coût de rayonnage de 2,75 \$ US par périodique relié et un coût d'abonnement de $2,75 \$ US \times N/B$.

D'autres coûts qui doivent également être considérés avec tout abonnement de périodiques sont ceux reliés à l'élagage, au vandalisme, à l'entretien et à la réparation des photocopieurs, ainsi que des sites d'entreposage rendus nécessaires en raison du manque d'espace dans les bibliothèques.

□ **Les coûts aux usagers**

Faire l'acquisition de périodiques dans nos bibliothèques implique nécessairement qu'à un moment ou à un autre les usagers qui utilisent nos collections doivent payer le coût de photocopie. Il y a également un coût attribuable au temps que nos usagers mettent pour acquérir l'information : le temps pris pour localiser le périodique dans la bibliothèque (recherche dans le catalogue, sur les rayons, etc.) et, s'il est disponible, pour localiser l'article à l'intérieur du périodique et le photocopier.

Comme gestionnaire de bibliothèques, il est impensable de garder des abonnements de périodiques dans le seul but de maintenir un coût d'abonnement bas pour les autres bibliothèques. Les maisons d'éditions ajoutent maintenant, depuis quelques années déjà, une augmentation annuelle au coût d'abonnement (qui se situe entre 3-5 %) pour couvrir la perte de revenu due à la perte d'abonnement.

Périodiques électroniques

La venue des périodiques électroniques a été perçue par plusieurs comme étant un des meilleurs compromis entre les versions imprimées et aucun périodique. Au niveau de l'accès, nous pouvons dire que les périodiques électroniques sont, en théorie, la solution parfaite pour nos usagers. Ces derniers leur permettent d'avoir accès au plein texte à partir de leurs ordinateurs peu importe où ils sont, sans avoir à venir à la bibliothèque. Les frustrations des usagers s'estompent puisqu'il n'y a plus à chercher les périodiques sur les rayons, aucun n'est à la reliure, aucune page ou aucun numéro ne manquent. Les périodiques électroniques évitent plusieurs difficultés aux utilisateurs.

Bien que les périodiques électroniques aient révolutionné la façon dont l'information peut être distribuée à nos

usagers, ils apportent quand même leur lot de problèmes et de complications pour les bibliothèques et nos usagers.

Les versions électroniques ne sont pas dans tous les cas l'équivalent de leurs versions imprimées. Fréquemment, nous retrouvons des versions électroniques comme étant des sous-produits de leurs versions imprimées : moins de graphiques, d'articles, de références, etc. En fait, des rubriques telles que lettre à l'éditeur, errata, revue de livres, annonces de conférences ne sont jamais reproduites puisqu'elles sont jugées trop dispendieuses. D'un autre côté, nous avons également des versions électroniques qui offrent plus que leurs versions imprimées. Il n'est plus rare de voir des animations en trois dimensions, du son, du vidéo ajoutés aux périodiques électroniques.

□ **Archivage/conservation**

Un problème majeur réside encore à savoir qui va archiver ces périodiques électroniques. Bien peu de maisons d'édition garantissent un archivage permanent de leurs périodiques lorsque nous décidons d'annuler notre abonnement à leurs périodiques électroniques. Des produits comme OCLC/ECO (Electronic Collections Online), JSTOR, Project MUSE nous donne un tel accès d'archivage permanent. Quelques maisons d'édition donnent ou vendent des versions d'archivage sur cédérom, mais sans aucun moteur de recherche. Il faudra donc investir des sommes d'argent et engager du personnel pour développer une interface de recherche. Cela en vaut-il la peine?

□ **Multiplicité des formats**

Bien que le format PDF (Portable Document Format) soit très largement répandu, il y a un grand nombre d'autres formats qui sont utilisés tels que : PS (PostScript), TEX, DVI, RealPage, TIFF et bien d'autres. Ceci crée de la confusion parmi nos usagers et nos bibliothèques puisque cela implique l'ajout et la mise à jour de nombreux visualiseurs pour tous ces différents types de formats. Maintenir

à jour ces visualiseurs dans les ordinateurs des bibliothèques n'est pas une mince affaire. Combien de fois un usager se rend-il au comptoir de référence pour dire qu'il ne peut voir le plein texte à l'écran puisque le bon visualiseur n'est pas installé? Le format PDF n'est que transitoire jusqu'à ce que les maisons d'édition en adoptent un qui sera plus performant. Si cela se produit, qui sera responsable de la conversion et du transfert du vieux format au nouveau?

□ Licence, droit d'auteur et coût

Les nombreux types de licences d'accès qui nous sont, jusqu'à un certain point, imposés par les maisons d'édition, ont de quoi nous laisser perplexes et confus. L'accès par nom d'utilisateur et mots de passe, accès par DNS et adresses IP, licences limitant le nombre d'ordinateurs par réseau avec des frais supplémentaires si l'on veut augmenter leur nombre, obligation de garder la version imprimée sinon l'accès électronique nous est refusé, restrictions au niveau du PEB, etc., sont toutes des clauses plus ou moins négociables et très restrictives. Il est souvent très difficile non seulement de s'y retrouver, mais de pouvoir ajouter nos propres clauses et amendements.

■ PEB

Pour procurer les documents nécessaires à nos usagers, le prêt entre bibliothèques (PEB) constitue une des solutions de rechange les plus traditionnelles et qui fonctionne en général assez bien. La demande pour le PEB (emprunt) n'a jamais été si élevée. Entre 1991 et 1998, le PEB a augmenté de 71 % chez les bibliothèques membres de l'ARL (Kyrillidou et al., 1999). De tous les services offerts chez les bibliothèques membres de l'ARL, c'est le PEB (emprunt) qui a subi la plus forte hausse depuis les sept dernières années. Pendant que nous ne renouvelons pas les abonnements de périodiques et que de moins en moins de monographies sont achetées, nos étudiants et professeurs ont emprunté, par l'entremise du PEB, plus du double de documents en 1998 qu'en 1986 : une augmentation de 151 %,

représentant une augmentation moyenne de 12,6 % par année (Kyrillidou et al., 1999). Les bibliothèques prêtaient, par l'entremise du PEB, 69 % plus de documents en 1997 qu'en 1986.

Les opérations du PEB demandent de plus en plus de personnel, de temps et d'argent, sans compter le délai de transaction et le taux de succès qui sont imprévisibles. En 1992, l'étude du coût du PEB (*ARL/RLG Cost Study*) évaluant 77 bibliothèques participantes, a démontré que le coût moyen combiné (emprunt et prêt) d'une transaction de PEB était de 29,55 \$ US. Une deuxième étude réalisée en 1996 (*ILL/DD Performance Study*), où cette fois il y avait 119 bibliothèques participantes, a démontré que le coût moyen combiné d'une transaction de PEB était de 27,83 \$ US : une moyenne de 18,35 \$ US pour emprunter un document et de 9,48 \$ US pour prêter un document (Jackson, 1998).

Le délai moyen requis pour satisfaire à une demande de PEB est de 15,6 jours et le taux moyen de succès de 85 % pour l'emprunt et 58 % pour le prêt (Jackson, 1998). L'étude du *ILL/DD Performance Study* a également démontré que le PEB emprunt nécessite une main-d'œuvre importante puisqu'en moyenne 66 % des dépenses sont attribuées au coût du personnel. À l'Université McGill, trois bibliothèques (médecine, PSE et sciences humaines & sociales) ont participé à l'étude de 1996 et le coût du personnel pour le PEB emprunt était de 75 % à 83 % du coût total des dépenses du PEB emprunt.

Pendant combien de temps encore allons-nous pouvoir subvenir aux besoins de nos usagers en faisant appel à un service de PEB (avec médiation) sans ajouter plus de personnel, d'équipement (logiciels et matériels informatiques) et d'argent pour offrir le même service avec l'ajout de la charge de travail causé par le nombre de demandes de PEB de nos usagers? À cause de cette problématique, de plus en plus de bibliothèques dépendent des fournisseurs commerciaux pour répondre

à leurs besoins en articles de périodiques. En moyenne, les fournisseurs commerciaux ont rempli 15 % des besoins en articles chez les bibliothèques participantes à l'étude de 1996 *ILL/DD Performance Study* (Jackson, 1998). Gossen et Kaczor (1997) à l'Université d'Albany (SUNY) ont indiqué que les services de fourniture de documents ont rempli 10 % de leurs demandes. Par comparaison, à la bibliothèque PSE de McGill, l'ICIST a pu fournir 62 % de toutes les demandes de PEB emprunt en 1997-98 et 83 % en 1998-99.

■ Fourniture de documents sans médiation

Les facteurs mentionnés ci-dessus nous ont incités à chercher de nouvelles solutions de rechange au PEB et à l'abonnement de périodiques. C'est pourquoi, en novembre 1996, McGill a introduit un service FODESAMS (Fourniture de documents électroniques sans médiation et subventionnée).

Pourquoi McGill utilise-t-elle l'ICIST comme principal fournisseur commercial? Un changement d'attitude au niveau du développement de collection s'est produit puisque le budget d'acquisition ne nous permettait plus de tout acheter; les coûts du PEB en matière de main-d'œuvre, ainsi que les attentes sans cesse grandissantes de nos usagers sont des problèmes importants (le délai moyen de traitement pour les bibliothèques de recherche dans l'étude de 1996 *ILL/Performance Study* était de 15,6 jours (Jackson, 1998) comparativement à 1 ou 2 jours ouvrables à l'ICIST); les bibliothèques ne peuvent concurrencer les fournisseurs commerciaux. Mais, avant toute chose, la raison principale était d'offrir un meilleur service de fourniture de documents (plus rapide et gratuit) à nos usagers.

Dans la littérature de langue anglaise, différents termes sont utilisés pour décrire des services similaires où les usagers font eux-mêmes leurs demandes qui sont directement acheminées aux fournisseurs

L'Université McGill : trois années après l'introduction du service de la Source de l'ICIST

qui à leur tour expédient les documents directement aux usagers ou aux bibliothèques :

- SUMO (Sellers and Beam, 1995; Rutstein, 1998; DeSart and Miller, 1998; Robertson, 1998),
- *Unmediated Document Delivery* (Orr and Dennis, 1996; Kochan and Elswiler, 1998; Anthes, 1999; Crowley, 1999),
- *Patron Initiated Interlibrary Loan* (Fender, 1995),

- *Non-Mediated Document Delivery* (Walters, 1995),
- *User Initiated Interlibrary Loan* (Arkin, 1998),
- *Outsourcing Document Supply* (Broadmeadow, 1997),
- *End-User Document Delivery* (Walters, 1996),
- *End-User Document Supply* (Chambers, 1999),
- *End-User Document Access* (Oliver, 1996),
- *Do-it-yourself Document Delivery* (Thornton and Jackson, 1997).

Si les bibliothèques éprouvent des difficultés avec leurs budgets d'acquisition et leurs finances en général, alors comment peuvent-elles financer un tel service de FODESAMS?

Pour la première année, de façon à subventionner le service Source de l'ICIST/FODESAMS, la bibliothèque PSE a amputé, de 4 % supplémentaires, son budget d'acquisition de périodiques, ce qui représentait 40 000 \$. Ceci fut suffisant puisque le service ne coûta que 27 194 \$ pour la première année (voir Tableau II) et 33 156 \$ pour la seconde (voir Tableau III).

Les périodiques qui ont un coût élevé par utilisation peuvent être des cibles de choix pour l'annulation d'abonnements de façon à subventionner un service FODESAMS. Schwartz (1998) nota que 80 % des périodiques scientifiques ont un coût/utilisation dans les centaines de dollars, donc il serait économiquement raisonnable d'annuler la majorité de notre collection de périodiques scientifiques.

D'autres préféreront utiliser un critère de faible utilisation des périodiques pour procéder à l'annulation de périodiques, ce qui aura un impact de seulement 20 % sur la collection. Hughes (1997) à l'Université Penn State signala que les économies réalisées avec les coupures de périodiques jumelées à un FODESAMS étaient de 97 %.

Tableau II. Coût du service Source de l'ICIST à la PSE du 1^{er} novembre 1996 au 30 avril 1997.

Item	Quantité	Coût (\$ CDN)
Comptes Source de l'ICIST	50	3000
Logiciel Ariel	13	1638
Coût des articles	3 587	21 522
Droit d'auteur	26	1034*
TOTAL		27 194

* Ceci représente 172 articles.

Tableau III. Coût du service Source de l'ICIST à la PSE du 1^{er} mai 1997 au 30 avril 1998.

Item	Quantité	Coût (\$ CDN)
Accès (site) Source de l'ICIST	100 comptes	6 000
Coût des articles	4526	27 156
TOTAL		33 156

Tableau IV. Coût du service Source de l'ICIST à McGill du 1^{er} juin 1998 au 31 mai 1999.

Item	Quantité	Coût (\$ CDN)
Accès (site) Source de l'ICIST	100 comptes	6000
Coût des articles (ICIST)	8082	48 492
Coût des articles (Interpartenaires)	291	3783
Mise à jour de la liste (blocage)	2	400
Droit d'auteur (Gordon & Breach)	122	4270
Droit d'auteur (Interpartenaires)	291	3445
TOTAL		66 390

□ **Source de l'ICIST/
FODESAMS à McGill**

La Source de l'ICIST (autrefois SwetScan) est un service d'information courante de tables des matières et de fourniture de documents. Pour McGill, c'est avant tout un guichet unique où nos usagers peuvent chercher, commander et recevoir leurs articles de périodiques sans aucune forme de participation de la part du service de PEB. Nos usagers n'ont pas à chercher préalablement dans notre catalogue puisque un mécanisme de blocage des commandes est mis en place, ce qui empêche toute personne de commander un article provenant de périodiques où nous avons toujours un abonnement courant. Le blocage se fait au niveau des ISSN des périodiques : le système de l'ICIST compare les ISSN des périodiques de la Source de l'ICIST avec ceux de notre institution. Nous faisons parvenir, une à deux fois par année, à l'ICIST, une mise à jour de la liste des ISSN de nos abonnements de périodiques toujours actifs. Cette base de données comporte plus de 14 000 titres de périodiques dans toutes les disciplines et ce, de 1993 à aujourd'hui : 62 % en science, technique et médecine (STM) (18 % en génie, 20 % en sciences médicales et 21 % en sciences pures), 38 % dans les sciences sociales, arts, sciences humaines et affaires. La Source de l'ICIST est accessible par l'Internet : (http://www.nrc.ca/cisti/source/source_f.html).

Il est possible de chercher par auteur, titre de l'article, titre du périodique, ISSN, année/volume/numéro du périodique dans la base de données. Les articles peuvent être acheminés par messagerie (copie papier), par télécopieur ou par Ariel. À McGill, la réception par Ariel et FTP (File Transfer Protocol) est utilisée. La méthode par FTP n'est plus une option disponible à l'ICIST.

Une licence de site à la Source de l'ICIST coûte 6000 \$ (voir Tableau II) et comprend 100 comptes qui peuvent être distribués à notre guise à l'intérieur de l'institution : comptes individuels, par groupes (départemental, laboratoire de recherche, etc.)¹.

L'ICIST est le fournisseur principal pour les articles de périodiques en sciences, techniques et médecine. L'ICIST est en quelque sorte la bibliothèque scientifique nationale relevant du Conseil national de recherches du Canada. Il chapeaute également l'édition et la publication de 14 revues savantes et agit comme un important fournisseur de documents au Canada et à travers le monde. Les articles sont fournis majoritairement par leur principale succursale à Ottawa. Il fournit par ailleurs des statistiques mensuelles (par compte) où chaque demande d'article faite par l'intermédiaire de la Source de l'ICIST apparaît avec la date et l'heure de la demande, le numéro de commande, le statut (fourni ou annulé), le nombre de pages fournies, le nom de l'utilisateur et le titre du périodique. Ils peuvent maintenant nous fournir des statistiques annuelles pour l'institution. Ceci inclut les données sur la fréquence du nombre d'articles fournis pour chacun des périodiques demandés. Il est donc facile de voir combien d'articles chaque périodique a pu fournir par le service FODESAMS. La bibliothèque PSE peut donc montrer à ses usagers non seulement combien elle a pu économiser, mais aussi appuyer ses décisions au niveau de ses politiques de développement de collections.

Le service de diffusion interpartenaires (voir Tableau IV) est un service complémentaire applicable à n'importe quel compte Source de l'ICIST. Pour l'instant seulement cinq comptes ont ce privilège. Les usagers de ces comptes peuvent commander des articles de n'importe lesquels des périodiques et des conférences, peu importe l'année de publication, même pour les documents qui ne sont pas représentés dans la base de

données Source de l'ICIST. Le prêt de monographie est par contre bloqué. Les usagers de ces cinq départements peuvent remplir un bordereau vierge de commande qui est par la suite envoyé directement à l'ICIST pour être finalement retransmis à l'utilisateur. Si l'ICIST ne peut satisfaire à la demande elle acheminera cette dernière à la British Library Document Supply Centre (BLDSC) en Angleterre. Si la BLDSC a le document en question elle l'acheminera par Ariel à l'ICIST. L'ICIST enverra finalement le document (version imprimée) directement à l'utilisateur par voie de messagerie. L'ICIST, en raison de la loi du droit d'auteur, ne peut acheminer de façon électronique un fichier reçu de la BLDSC².

□ **Bilan de l'utilisation et des coûts**

Le nombre de demandes satisfaites par l'entremise de la Source de l'ICIST n'a cessé d'augmenter depuis novembre 1996. Le nombre de demandes satisfaites est passé de 3587 (1996/97), 4526 (1997/98) à 8082 (1998/99) (voir Tableaux II, III et IV). Du 1er novembre 1996 au 30 septembre 1999, un total de 21 333 articles ont été acheminés directement à nos usagers par le biais de la Source de l'ICIST. Ceci représente une moyenne de 610 articles fournis par mois pour les 35 premiers mois ainsi qu'une moyenne de 91 % de taux de succès. Le rapport du ARL/RLG 1996 *ILL/DD Performance Study* concluait que le taux moyen de succès du PEB emprunt des bibliothèques participantes était de 85 % (Jackson, 1998), Rutstein (1998) indiquait un taux de succès de 87 % avec le service UnCover, Sellers et Beam (1995) avait quant à eux un taux de succès de 77 % avec UnCover2.

Pour 1998/99, un total de 8082 articles (voir Tableau IV) a été fourni grâce à la Source de l'ICIST, ce qui représente une moyenne de 674 articles par mois et un taux de succès de 93 %. Si tous les coûts sont pris en considération (coût des articles, service de diffusion interpartenaires, droit d'auteur, licence de site, etc.), le coût unitaire de revient pour 1998/99 est de 8,21 \$ par article.

Tableau V. Distribution du nombre d'articles fournis provenant d'un même périodique pour la période du 01/04/98 au 31/03/99.

# d'articles provenant d'un même périodique	# de périodiques ayant fourni x articles	% Total
1	1167	48
2	437	18
3	207	9
4	147	6
5	114	5
6	69	3
7	47	2
8	39	2
9	29	1
10	23	1
11	18	0,75
12	15	0,6
13	22	1
14	12	0,5
15	8	0,3
16	7	0,3
17	7	0,3
18	6	0,25
19	6	0,25
20	7	0,3
21	10	0,4
22, 23, 27, 32, 35	4	0,17
24, 29, 31	3	0,12
28, 43	2	0,08
25, 26, 33, 34, 37, 38, 39, 41, 42, 46, 47, 51, 52, 54, 55, 61, 68, 76, 77, 80, 84, 88, 89, 90, 135	1	0,04
TOTAL	2,407	

Voyons maintenant les statistiques d'utilisation de la Source de l'ICIST pour la période du 1er avril 1998 au 31 mars 1999 où nous avons reçu 11 551 articles provenant de 2 407 périodiques différents (voir Tableau V) pour une moyenne de 4,80 articles par périodique. De tous ces périodiques, 1167 d'entre eux (48 %) n'ont fourni qu'un seul article. Des résultats similaires ont été rapportés : 79,7 % dans Gossen et Kaczor (1997) et 72 % dans Ferguson et Kehoe (1993). Le Tableau V montre la distribution du nombre d'articles provenant du même périodique. C'est le périodique *Journal of Non-Crystalline*

Solids, publié par North-Holland (une filiale de Elsevier), qui a fourni le plus d'articles (135). Ces 135 articles représentent un coût de 810 \$ CDN de fourniture comparativement à un coût d'abonnement de 5514 \$ US pour 1999 (*Ulrich's International Periodicals Directory*, version cédérom, 1999).

Prenons maintenant le cas des périodiques ayant fourni 17 articles et plus (95) ce qui représente un coût de fourniture de document de ≥ 102 \$ CDN. Pourquoi ceux-ci? Si on prend l'ensemble des 2407 titres, il ne serait pas très utile de tous les

analyser puisqu'il est très rare de voir un périodique STM ayant un coût d'abonnement inférieur ou près de 100 \$ CDN (approximativement 68 \$ US) et finalement le niveau du 100 \$ CDN est en quelque sorte une barrière « psychologique ». De ces 95 périodiques, on a pu dénombrer seulement un titre (*Polymer Preprints* de ACS) dont le coût de fourniture de documents (26 articles pour 156 \$ CDN) a excédé le coût d'abonnement (100 \$ US = 150 \$ CDN). En fait, le coût de fourniture de documents n'a excédé que de 6 \$ CDN le coût d'abonnement, ce qui ne représente que le coût d'un article. Ces 95 périodiques ont fourni chacun entre 17 (17 x 6 \$ CDN = 102 \$) et 135 articles (135 x 6 \$ CDN = 810 \$). Les coûts d'abonnement de ces 95 périodiques allaient de 100 \$ US pour *Polymer Preprints* (American Chemical Society) à 10 872 \$ US pour *Molecular Crystals and Liquid Crystals* (Gordon and Breach - Harwood Academic) dont 22 articles ont été fournis pour un coût de fourniture de documents de 902 \$ CDN (132 \$ plus 770 \$ de droit d'auteur).

Ces mêmes 95 périodiques ont fourni un total de 3154 articles, une moyenne de 33,2 articles par périodique, ce qui représente un coût total de fourniture de documents de 19 694 \$ CDN. Le coût total d'abonnement pour ces périodiques se serait élevé à 310 105 \$ CDN (203 845 \$ US) en 1999. Le coût de fourniture de documents pour ces 95 périodiques ne représente qu'une infime part (6,5 %) du coût des abonnements.

Les articles provenant de la maison d'édition Gordon and Breach - Harwood Academic (tableau VI) ont été analysés puisqu'elle est la seule à demander des droits d'auteur très élevés (35 \$ CDN/article) qui doivent être payés à l'ICIST. Leurs périodiques ont également la mauvaise réputation d'être assez dispendieux, avec de faibles facteurs d'impacts³. Tous les autres droits d'auteur sont compris dans le coût de 6 \$ CDN par article que l'ICIST facture puisqu'ils font partie de l'entente de Copibec.

Tableau VI. Le nombre d'articles provenant des périodiques de la maison d'édition Gordon & Breach – Harwood Academic et commandé par le biais de la Source de l'ICIST à McGill pour la période du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 1999.

Titre du périodique	Nombre d'articles	Coûts de fourniture (\$ CDN)*	Coûts des abonnements (\$ US)	ISI Impact
Active and Passive Electronic Components	1	41	965	N/A
Astrophysical Letters and Communications	5	205	1674	1,392
Autoimmunity	1	41	1737	1,082
Biocatalysis and Biotransformation	7	287	813	1,075
Biofouling	1	41	813	1,074
Chemical Engineering Communications	7	287	4830	0,356
Combustion Science and Technology	5	205	5832	0,63
Comments on Astrophysics	1	41	230	N/A
Connective Tissue Research	12	492	1872	1,418
Drug Design and Discovery	1	41	809	N/A
Enantiomer	1	41	234	1,388
Ferroelectrics. Letters section	3	123	615	0,435
Free Radical Research	9	369	1626	2,034
Growth Factors	1	41	1006	2,302
International Reviews of Immunology	5	205	1232	N/A
Journal of Information Recording Materials	1	41	528	0,355
Mineral Processing and Extractive Metallurgy Review	2	82	1894	N/A
Molecular Crystals and Liquid Crystals. Section A	22	902	10 872	0,277
Molecular Simulation	7	287	1818	0,916
Perspectives on Developmental Neurobiology	5	205	289	2,317
Phosphorus and Sulfur and the Related Elements	5	205	11 784	N/A
Physics and Chemistry of Liquids	1	41	1,929	0,563
Polycyclic Aromatic Compounds	1	41	813	0,605
Radiation Effects and Defects in Solids	3	123	2826	N/A
Receptors and Channels	1	41	483	1,191
Science in China. Series B, Chemistry, Life Sciences	1	41	420	0,479
Sulfur Letters	1	41	774	N/A
Systems Analysis, Modelling, Simulation	1	41	3243	N/A
Textures and Microstructures	8	328	1894	N/A
Toxicological and Environmental Chemistry	3	123	5940	N/A
TOTAL	122	5002	69 795	

* Le coût de fourniture inclu 6 \$ par article plus le coût de 35 \$ par article de droit d'auteur qui doit être payé à G&B/Harwood – Academic.

Au tout début du service Source de l'ICIST/FODESAMS, nous avons établi un coût unitaire maximal de 13 \$ CDN de sorte que nos usagers ne pouvaient commander par eux-mêmes les articles provenant des périodiques de la maison d'édition Gordon and Breach – Harwood Academic. Il s'agissait non seulement d'une forme de contrôle, mais également une façon de sensibiliser nos usagers aux coûts prohibitifs des articles de cette maison d'édition.

Des 11 551 articles acheminés pour la période du 1er avril 1998 au 31 mars 1999, seulement 122 provenaient de 30 différents périodiques de Gordon and Breach – Harwood Academic, donc une moyenne de 4 articles par périodique. Le coût de fourniture de ces 122 articles s'élevait à 5002 \$ CDN : 732 \$ pour les articles et 4270 \$ en droit d'auteur. Ce montant de 4270 \$ en droit d'auteur représente 712 articles à 6 \$ CDN chacun. Les coûts d'abonnement, en 1999, pour ces 30 périodiques de Gordon and Breach – Harwood Academic auraient été de 102 673 \$ CDN (69 795 \$ US). Encore une fois, le coût de fourniture de documents ne représente qu'une infime fraction (4,9 %) du coût des abonnements. Non seulement ces périodiques de Gordon and Breach – Harwood Academic sont dispendieux, mais on dénote également une corrélation inverse entre le facteur d'impact et le coût de ces derniers (voir Tableau VI). Abbott (1999) nota une corrélation similaire.

Conclusion

Le service Source de l'ICIST/FODESAMS à l'Université McGill s'est révélé comme étant économiquement plus viable que des services plus traditionnels tels que le PEB et l'abonnement aux périodiques (imprimé ou électronique). Ce service a l'avantage d'éliminer le temps de traitement et le coût relié aux transactions de PEB où la main-d'oeuvre représente entre 75 % et 83 % des dépenses du service de PEB emprunt à McGill. L'utilisation du service Source de l'ICIST/FODESAMS comme solution de rechange au mode d'acquisition traditionnel s'est avérée bénéfique. Bénéfique pour nos usagers puisqu'ils ont accès à un service de guichet unique où ils peuvent recevoir de façon rapide et gratuite les articles dont ils ont besoin et cela peu importe où ils se trouvent dans le monde. Bénéfique également pour nos bibliothèques sur la base du budget d'acquisition des périodiques, l'économie de la main-d'oeuvre (PEB, acquisition, catalogage/traitement, mise sur les rayons, etc.) qui éventuellement, à court et moyen terme, procureront des économies à grande échelle. Les montants épargnés pourront alors être utilisés pour d'autres formes d'acquisitions (monographies imprimées et électroniques, bases de données et leurs fichiers rétrospectifs, etc.) ou pour d'autres services et équipements nécessaires.

Dans les conditions où une bibliothèque met ses priorités sur un meilleur accès jumelé à un service rapide de fourniture de documents sans médiation et subventionné tel que le service de la Source de l'ICIST/FODESAMS, elle offre un bien meilleur support à l'information et est plus rentable que le mode traditionnel d'acquisition de périodiques.

Références

- Abbott, A. (1999), "University libraries put pen to paper in journal pricing protest", *Nature*, vol. 398, no 6730, p. 740.
- Anthes, M. (1999), "An experiment in unmediated document delivery : EBSCODOC at Wichita State University", *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*, vol. 23, no 1, pp. 1-13.
- Arkin, E. (1998), "User initiated interlibrary loan", *Interlending & Document Supply*, vol. 26, no 3, pp. 119-122.
- Broadmeadow, S. (1997), "Outsourcing document supply – the BT experience", *Interlending & Document Supply*, vol. 25, no 3, pp. 108-112.
- Case, M.M. (1998), "ARL promotes competition through SPARC : the Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition", *ARL Newsletter*, 196, pp. 1-5.
- Chambers, J. (1999), "End-user document supply or who need an interlibrary loans service? A special library's perspective", *Interlending & Document Supply*, vol. 27, no 2, pp. 71-79.
- Crowley, G.H. (1999), "Unmediated document delivery: a project using FirstSearch and EBSCODOC", *Interlending & Document Supply*, vol. 27, no 3, pp. 122-127.
- DeSart, M.G. and Miller, R. (1998), "Commentaries on the new model at other libraries – University of Kansas", *College & Research Libraries*, vol. 59, no 2, pp. 126-127.
- Fender, K. (1995), "Patron initiated interlibrary loan through Firstsearch: the experience of the public library of Cincinnati and Hamilton County", *Journal of Interlibrary Loan, Document Delivery and Information Supply*, vol. 6, no 1, pp. 45-48.

Ferguson, A. W. and Kehoe, K. (1993), "Access vs ownership: What is most cost-effective in the sciences?", *Journal of Library Administration*, vol. 19, no 2, pp. 89-99.

Gossen, E. and Kaczor, S. (1997), "Variation in interlibrary loan use by University at Albany science departments", *Library Resources & Technical Services*, vol. 41, no 1, pp. 17-28.

Hughes, J. (1997), "Can document delivery compensate for reduced serials holdings? A life sciences library perspective", *College & Research Libraries*, vol. 58, no 5, pp. 421-431.

Jackson, M. (1998), *Measuring the performance of interlibrary loan operations in North American research and college libraries*, Association of Research Libraries, Washington, DC. 122 p.

Kingma, B.R. (1996), *The economics of access versus ownership: the costs and benefits of access to scholarly articles via interlibrary loan and journal subscriptions*, Haworth Press, New York. 79p.

Kochan, C.A. and Elswiler, J. (1998), "Testing the feasibility of unmediated document delivery services with EBSCOdoc: the Utah State University Experience", *Journal of Interlibrary Loan, Document Delivery & Information Supply*, vol. 9, no 1, pp. 67-77.

Kyrillidou, M., Green, J. and Blixrud, J.C. (1999), *ARL Statistics 1997-98*, Association of Research Libraries, Washington, DC. 128p.

Oliver, F.B. (1996), "End-user document access, retrieval and delivery systems - a developer's tale", *Interlending & Document Supply*, vol. 24, no 3, pp. 17-22.

Orr, D. and Dennis, C. (1996), "Unmediated document delivery and academic staff at Central Queensland University", *Interlending & Document Supply*, vol. 24, no 4, pp. 25-31.

Robertson, J. (1998), "Commentaries on the new model at other libraries - New Jersey Institute of Technology", *College & Research Libraries*, vol. 59, no 2, pp. 127-128.

Rutstein, J. (1998), "Commentaries on the new model at other libraries - Colorado State University", *College & Research Libraries*, vol. 59, no 2, pp. 125-126.

Schwartz, C.A. (1998), "Restructuring serials management to generate new resources and services - with commentaries on restructurings at three institutions", *College & Research Libraries*, vol. 59, no 2, pp. 115-128.

Sellers, M. and Beam, J. (1995), "Subsidizing unmediated document delivery: current models and a case study", *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 21, no 6, pp. 459-466.

Thornton, J.K. and Jackson, K.M. (1997), "Using ProQuest Direct for do-it-yourself document delivery: a case study", *ONLINE*, vol. 21, no 2, pp. 56-63.

Walters, S. (1995), "User behaviour in a non-mediated document delivery environment: the Direct Doc Pilot project at Arizona State", *Computers in Libraries*, vol. 15, no 9, pp. 22-26.

Walters, S. (1996), "End-user document delivery services: to mediate or not to mediate", *Colorado Libraries*, vol. 22, no 3, pp. 1-11.

Notes

¹ À McGill, lorsque nous avons commencé ce service, un mélange de comptes individuels (31) et départementaux (13) avaient été distribués. Depuis déjà un certain temps, les comptes individuels ont été délaissés au profit de comptes départementaux puisque 27 des 31 comptes individuels n'avaient toujours pas d'activité et ce, après 36 mois de service. À l'automne 1998, nous avons ajouté tous les autres départements des sciences médicales, des sciences pures et appliquées pour enfin couvrir l'ensemble des départements STM à McGill. Les comptes départementaux sont déployés sur l'ensemble de nos deux campus (centre-ville et Macdonald) ainsi que dans les hôpitaux affiliés à McGill.

² Depuis le 10 avril 2000, les clients du service de diffusion Interpartenaires de l'ICIST peuvent recevoir leurs documents par Ariel.

³ Le facteur d'impact d'un périodique est défini comme suit par ISI (Institute for Scientific Information) : il est une mesure de la fréquence à laquelle les articles d'un périodique sont cités pour une année donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de citations des articles publiés dans les deux années précédentes par le nombre total d'articles publiés durant ces deux mêmes années.

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Benoît Godin
Éric Archambault
François Vallières

OST (INRS)

Les auteurs tiennent à remercier
Isabelle Massé pour la collecte
et la codification des données.

Bibliométrie

Le présent article présente un portrait bibliométrique de la Banque de données sur les Revues Savantes Québécoises (BRSQ). Construite par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), la BRSQ indexe plus d'une cinquantaine de revues québécoises. Une vingtaine de variables permet de dresser un portrait de la production scientifique au Québec entre 1980 et 1996. Les résultats permettent d'observer l'évolution du champ des revues scientifiques québécoises et la spécialisation de ce champ en sciences sociales et humaines et en arts et lettres. L'origine nationale des auteurs des publications, ainsi que la collaboration scientifique mesurée par les cosignatures, permettent de conclure à une ouverture notable des revues québécoises sur le monde.

Scientific activity in Quebec as measured by the BRSQ

This article presents a bibliometric portrait of the Banque de données sur les Revues Savantes Québécoises (BRSQ), a database indexing 52 scholarly periodicals published in Quebec. Compiled by the Observatoire des sciences et des technologies (OST), using more than 20 variables, the index provides an opportunity to observe the evolution of scientific activity in Quebec between 1980 and 1996. A study of the database reveals that scientific journals in Quebec have specialized in the social sciences and in the humanities. The fact that a considerable percentage of the articles originate outside Quebec and Canada, and that a number of articles are written in collaboration, would seem to indicate that Quebec journals are open to the world.

Introduction

Depuis les années 1980, les banques de données sur les revues scientifiques sont devenues des outils essentiels d'aide à la recherche. À cette fin, elles ont au moins deux usages : en tant qu'outil de recherche bibliographique, et en tant qu'outil d'analyse bibliométrique. Le premier usage permet de faciliter le travail d'usagers tels que les chercheurs qui désirent repérer des documents. Le deuxième, quant à lui, permet de mesurer le volume des activités scientifiques à l'échelle géographique, institutionnelle ou sectorielle et d'examiner l'évolution des champs scientifiques. Les banques de données telles que celles qui sont conçues par l'Institute of Scientific Information (ISI) comptent parmi les plus utilisées pour ce deuxième type de travaux. On ne pourrait toutefois prétendre qu'elles soient entièrement satisfaisantes. En effet, on leur reconnaît généralement un biais pour l'indexation de revues de langue anglaise.

L'objectif du présent article est de mieux circonscrire la production scientifique québécoise. Une banque de données, la Banque de données sur les Revues Savantes Québécoises (BRSQ), a été conçue par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) à cette fin. Elle répertorie 52 revues scientifiques québécoises, dont la majorité (39) ne sont pas présentes dans les banques de données de l'ISI¹.

La BRSQ

La BRSQ constitue un répertoire complet de 52 revues scientifiques québécoises, sur un total d'environ 60 que produit le Québec (Godin et Limoges, 1995 : 45)². Les revues ont été choisies pour recevoir ou avoir déjà reçu un financement dans le cadre du programme de soutien aux revues scientifiques du Fonds FCAR. La banque de données répertorie tous les types de documents publiés dans les 52 revues durant les années 1990 à 1996 (les années 1997 et suivantes sont actuellement en voie de traitement). De plus, les documents publiés en 1980 et 1985 ont été indexés afin d'étudier l'évolution des revues dans le temps.

Le système de classification de chaque revue comprend plus de vingt variables. Outre le nom de la revue, on y trouve d'abord une classification selon trois principaux champs (ou familles de disciplines) et selon près de 30 sous-champs (ou spécialités ; voir Tableau 1). Le nombre de revues est nettement plus élevé dans les sciences humaines et sociales (34 revues). Les arts et lettres suivent avec 13 revues alors que les sciences biomédicales, naturelles, et le génie sont représentés par 5 revues. L'Encadré 1 énumère ces revues, l'année de leur création ainsi que le nombre de documents indexés.

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Tableau 1 Champs et sous-champs disciplinaires - BRSQ

Sciences biomédicales, naturelles et génie	Sciences humaines et sociales	Arts et lettres
Biologie	Administration/gestion	Beaux-arts
Mathématiques	Anthropologie	Communications
Recherche biomédicale	Criminologie	Études françaises
Sciences de la terre	Démographie	Études littéraires
	Droit	Linguistique/philologie/traduction
	Économie	Musique
	Éducation	
	Études féministes	
	Géographie	
	Histoire	
	Philosophie/religion	
	Psychologie	
	Récréologie	
	Relations internationales	
	Santé	
	Sciences politiques	
	Sociologie	
	Travail social	
	Arts et lettres	

La BRSQ regroupe ensuite un ensemble d'informations de base sur chacun des documents indexés : le titre, l'année de parution, le volume et le numéro de la revue, ainsi que la localisation du document (page de début et page de fin). Sont également indexés le nombre d'auteurs et la langue du document. Entre 1991 et 1996, environ 86 % des documents étaient écrits en français, 13 % en anglais et 1 % dans une autre langue. Outre ces informations bibliographiques, le nom des auteurs, leur adresse institutionnelle et l'origine nationale sont indexés. Ceci distingue la BRSQ des banques de données de l'ISI qui comprennent toutes les adresses apparaissant sur un article, mais sans que celles-ci soient associées à un auteur en particulier. Autre innovation de la BRSQ : elle permet d'enregistrer jusqu'à deux adresses pour chaque auteur. Enfin, chacun des documents est classé selon une typologie comprenant une dizaine de catégories : article, compte rendu, note, présentation, éditorial, texte d'opinion, conférence, bibliographie, biographie, entrevue, et autre (pour les définitions précises, voir Encadré 2). Le Tableau 2 montre la fréquence de chaque type de document entre 1991 et 1996. Le type de document le plus courant est l'article (48 % des documents répertoriés entre 1991 et 1996) suivi du compte rendu (36 %).

Tableau 2 Types de document - BRSQ

	TOTAL
Article	6 758
Compte rendu	5 196
Note	686
Présentation	418
Éditorial	202
Texte d'opinion	179
Conférence	140
Bibliographie	83
Article biographique	65
Entrevue	64
Autres	291
TOTAL	14 082

Source : Observatoire des sciences et des technologies

La production scientifique québécoise

Dans cette section, nous allons examiner la production scientifique québécoise telle que mesurée à partir de la BRSQ. Pour cette analyse, nous ne retiendrons que deux types de document soit ceux qui sont les plus représentatifs de la production de connaissances nouvelles : l'article et la note. Ces documents seront nommés « publications » dans le reste de la présente étude et ils représentent 53 % de l'ensemble des documents inventoriés dans la BRSQ entre 1991 et 1996.³

□ Évolution des publications québécoises

La majorité des publications québécoises concernent les sciences humaines et sociales (58 %) (Tableau 3). Elles sont suivies des arts et lettres (26 %) et des sciences biomédicales, naturelles, et du génie (16 %). Le nombre total de publications passe d'environ 800 en 1980 à plus de 1200 en 1996, soit une croissance d'environ 50 %. La croissance observée est due en grande partie à l'apparition de 13 nouvelles revues après 1980. La croissance est plus forte dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie, où le nombre de publications est multiplié par quatre entre 1980 et 1995. Le nombre total de publications répertoriées a cru jusqu'en 1993 pour ensuite amorcer une légère décroissance.

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Tableau 3 Nombre de publications par année 1980-1996

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	TOTAL
Sciences biomédicales, naturelles, et génie	53	98	196	192	253	209	183	218	233	1 635
Sciences humaines et sociales	542	650	669	694	707	725	727	719	679	6 112
Arts et lettres	234	256	303	306	296	345	350	319	289	2 698
Total	829	1 004	1 168	1 192	1 256	1 279	1 260	1 256	1 201	10 445

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Chacun des champs disciplinaires a une tradition qui lui est propre en ce qui a trait au type de documents produits. Ce sont les sciences biomédicales, naturelles, et le génie qui ont la plus forte proportion de publications (83 %) relativement à l'ensemble des types de documents, et les sciences humaines et sociales la plus faible (44 %). Dans les sciences humaines, les comptes rendus sont très importants : ils représentent 45 % des documents produits dans ce champ. Les arts et lettres occupent une position médiane sur cette variable (66 %).

□ Origine des publications

Puisque les revues contenues dans la BRSQ proviennent du Québec, il est normal que la présence d'auteurs québécois y soit élevée (46 % des publications). Néanmoins, une quantité importante d'auteurs étrangers s'y retrouvent (environ 85 pays) et leur présence représente 37 % des publications. Le Canada est, quant à lui, représenté par 13 % des publications⁴.

- Origine nationale des publications

Le nombre de publications en provenance d'auteurs québécois est à peu près stable entre 1991 et 1996 (Tableau 4). Ce sont dans les sciences humaines et sociales que la présence du Québec est la plus forte : près de 57 % contre 42 % dans les arts et lettres et seulement 17 % dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie. Les sciences humaines et sociales est aussi le seul champ où l'on observe une croissance des publications des auteurs québécois (5 % entre les deux périodes de référence).

Tableau 4 Nombre de publications en provenance du Québec 1991-1996

	1991-1993	1994-1996	TOTAL
Sciences biomédicales, naturelles, et génie	115	105	220
Sciences humaines et sociales	1 188	1 246	2 434
Arts et lettres	409	398	807
Total	1 712	1 749	3 461

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Le Tableau 5 montre le nombre de publications en provenance des provinces canadiennes hors Québec. Ces publications sont en décroissance dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie de même que dans les sciences humaines et sociales alors qu'elles accusent une faible croissance dans les arts et lettres. On voit que l'Ontario se classe au premier rang, étant présent dans 67 % des publications canadiennes hors Québec. L'Alberta, avec 10 % des publications, et la Colombie-Britannique, avec 9 %, suivent de loin et les autres provinces ont une présence négligeable.

Le Tableau 6 montre la production des 10 pays les plus présents dans les revues québécoises. Ces 10 pays, sur environ 85 présents dans les revues québécoises, représentent 74 % de la production étrangère. On observe une légère augmentation de la présence étrangère en sciences sociales et humaines de même qu'en arts et lettres et une légère diminution du nombre de publications dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie. La production de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas,

de l'Espagne et du Brésil est à la hausse alors que les autres pays connaissent une diminution. En particulier, on observe une augmentation dans chacun des trois champs disciplinaires dans le cas de la France, de la Belgique et de l'Espagne.

La France est le pays le plus présent dans les revues québécoises (45 % des publications étrangères), particulièrement dans les sciences médicales, naturelles, et le génie (70 %). Nous sommes à même de comprendre la position exceptionnelle qu'occupe la France en observant plus en détail les revues qui composent le champ. On remarque que la revue *Médecine/Sciences* a plus de publications que toutes les autres revues du champ des sciences biomédicales, naturelles, et du génie réunies. La présence exceptionnelle de la France est due au fait que cette revue est produite en collaboration par la France et le Québec et que les publications de cette revue sont en grande partie d'origine française.

En plus de la France, la Belgique, ainsi que la Grande-Bretagne, sont plus présentes dans les sciences naturelles,

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Tableau 5 Nombre de publications du Canada hors Québec 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
Ontario	50	23	73	196	180	376	100	101	201	650
Alberta	7	5	12	31	24	55	13	19	32	99
Colombie-Britannique	6	7	13	30	22	52	12	10	22	87
Nouveau-Brunswick	6	3	9	14	8	22	5	7	12	43
Nouvelle-Écosse	2	3	5	11	8	19	3	3	6	30
Manitoba	2	5	7	6	8	14	1	2	3	24
Terre-Neuve		4	4	9	3	12		3	3	19
Saskatchewan		2	2	4	6	10	2	4	6	18
Territoires				1		1	5		5	6
Île-du-Prince-Édouard				1		1				1
TOTAL	73	52	125	303	259	562	141	149	290	977

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Tableau 6 Nombre de publications en provenance de l'étranger 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
France	395	412	807	212	237	449	130	137	267	1 523
États-Unis	31	29	60	123	109	232	60	48	108	400
Belgique	13	38	51	40	42	82	22	49	71	204
Grande-Bretagne	4	15	19	30	17	47	8	7	15	81
Suisse	5	4	9	23	25	48	9	2	11	68
Allemagne	8	4	12	8	13	21	13	18	31	64
Pays-Bas	5	2	7	10	17	27	9	6	15	49
Espagne	2	4	6	7	9	16	10	15	25	47
Australie	2	2	4	9	15	24	14	2	16	44
Brésil	1	1	2	5	6	11	5	19	24	37
Autres	101	77	178	245	232	477	115	124	239	894
TOTAL	567	588	1 155	712	722	1 434	395	427	822	3 411

Source : Observatoire des sciences et des technologies

que c'est le cas pour la distribution des publications toute origine confondue. À part la Suisse qui publie davantage dans les sciences humaines et sociales, tous les autres pays sont relativement plus présents dans les arts et lettres.

- Origine institutionnelle des publications

Des 15 institutions québécoises qui publient le plus dans les revues scientifiques québécoises, toutes sont universitaires (Tableau 7). L'Université de Montréal arrive en tête suivie de l'Université Laval et de l'UQAM.

Le Tableau 8 présente les 15 institutions canadiennes hors Québec les plus présentes dans les revues québécoises. L'Université d'Ottawa s'y retrouve au premier rang. Les autres universités ontariennes sont également très présentes. Deux institutions se démarquent dans ce panorama dominé par les universités : Agriculture Canada et la Commission géologique du Canada, qui publient uniquement dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie, alors que les autres institutions sont plutôt présentes dans les autres champs.

Le Tableau 9 permet d'identifier les institutions étrangères qui ont le plus grand nombre de publications dans les revues québécoises. L'apport des institutions étrangères est particulièrement important dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie. La première institution en importance est le Centre national de la recherche scientifique (CNRS); l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) occupe la deuxième place et l'Institut Pasteur la quatrième. La présence prédominante de ces institutions s'explique par la coopération franco-québécoise dans la revue *Médecine / Sciences*.

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Tableau 7 Les 15 institutions québécoises les plus présentes dans les revues québécoises 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
Université de Montréal	38	23	61	290	275	565	104	97	201	827
Université Laval	20	21	41	275	299	574	87	68	155	770
UQAM	8	20	28	211	178	389	74	101	175	592
Université McGill	13	14	27	67	78	145	16	22	38	210
Université de Sherbrooke	10	6	16	35	64	99	31	22	53	168
HEC				61	66	127	1		1	128
UQTR		1	1	38	36	74	3	6	9	84
UQAC	2		2	18	21	39	17	15	32	73
Université Concordia	2	1	3	15	18	33	14	16	30	66
UQAR		4	4	11	18	29	20	8	28	61
UQAH				23	26	49	2		2	51
INRS-Urbanisation				17	20	37				37
INRS-Culture et société					27	27				27
UQAT				6	16	22	2	1	3	25
École polytechnique	5	1	6	7	2	9				15

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Tableau 8 Les 15 institutions canadiennes hors-Québec les plus présentes dans les revues québécoises 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
Université d'Ottawa	5	4	9	52	65	117	39	40	79	205
University of Toronto	5		5	24	20	44	9	18	27	76
University of Alberta	6	3	9	13	11	24	10	12	22	55
York University	1		1	10	19	29	7	8	15	45
Queen's University	3		3	10	8	18	16	8	24	45
Univ. of British Columbia	5		5	11	11	22	3	7	10	37
Mc. Master University	2	1	3	11	6	17	9	6	15	35
University of Calgary	1		1	13	12	25	3	6	9	35
Comm. géologique	26	8	34							34
Agriculture Canada	16	16	32							32
Université de Moncton	4	1	5	7	8	15	2	6	8	28
Carleton University		3	3	7	7	14	5	4	9	26
U. of Western Ontario		1	1	5	7	12	5	6	11	24
Victoria University		1	1	9	6	15	4	1	5	21
University of Manitoba	1	4	5	3	7	10	1	2	3	18

Source : Observatoire des sciences et des technologies

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Tableau 9 Les 15 institutions étrangères les plus présentes dans les revues québécoises 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
CNRS	74	110	184	35	32	67	5	10	15	266
INSERM	111	120	231	2	3	5				236
Université de Louvain	3	12	15	18	16	34	2	7	9	58
Institut Pasteur	23	18	41							41
Univ. libre de Bruxelles	4	16	20	7	8	15	4	2	6	41
Université Paris I	3		3	11	9	20	7	2	9	32
Université Paris III				1	1	2	17	9	26	28
Université de Genève				7	12	19	4		4	26
Université Paris VIII		3	3	4	5	9	7	5	12	23
Université Paris VII		2	2	2	3	5	2	3	5	22
Université ParisX	6	6	12	6	5	11	3	6	9	20
Université de Liège				3	4	7	6	5	11	20
Université Lyon II	1	1	2	4	5	9	6	5	11	20
Univ. Pierre et Marie Curie										19
École des hautes études en sciences sociales	4	15	19	7	6	13	3	2	5	18

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Malgré la prédominance des institutions françaises, la présence de l'Université de Louvain, de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université de Liège montre que le facteur d'attraction des revues québécoises est aussi appréciable en Belgique.

En résumé, les institutions québécoises publient surtout dans les sciences humaines et sociales (Tableau 10). Les institutions canadiennes hors Québec, quant à elles, sont relativement plus

présentes dans les arts et lettres. On observe, enfin, une présence importante des institutions françaises dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie. Les autres pays publient davantage dans les arts et lettres et dans les sciences humaines et sociales.

□ La collaboration scientifique

Le Tableau 11 révèle qu'un peu moins des trois quarts des publications sont écrites par un seul auteur et donc qu'environ le quart sont écrites en collaboration. Cette

distribution varie selon le champ disciplinaire. Dans les arts et lettres, la proportion de publications écrites en collaboration est de 8 %. Elle est de 23 % dans les sciences humaines et sociales et de 63 % dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie. Mis à part les arts et lettres, les publications en collaboration sont à la hausse, une tendance similaire à celle qui est observée dans l'ensemble de la production scientifique à l'échelle internationale (Gingras, Godin et Foisy, 1999).

Tableau 10 Nombre de publications des institutions québécoises, canadiennes et étrangères dans les revues québécoises 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
Institutions québécoises	135	121	256	1 333	1 412	2 745	415	401	816	3 817
Institutions canadiennes hors-Québec	108	78	186	327	286	613	158	152	310	1 109
Institutions étrangères	715	760	1 475	742	773	1 515	399	429	828	3 818
TOTAL	958	52 1 917		2 402	2 471	4 873	972	982	1 954	8 744

Source : Observatoire des sciences et des technologies

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Tableau 11 Publications selon le nombre d'auteurs 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
Un seul auteur	255	196	451	1 615	1 561	3 176	872	888	1 760	5 387
Collaboration	399	438	837	511	564	1 075	75	70	145	2 057
TOTAL	654	634	1 288	2 126	2 125	4 251	947	958	1 905	7 444

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Le Tableau 12 révèle que la collaboration avec le Canada connaît une légère croissance, mais que la collaboration est somme toute limitée (64 collaborations) et concentrée dans les sciences humaines et sociales (61 % des collaborations).

La collaboration internationale du Québec (publications contenant au moins un auteur étranger) représente environ 3 % des publications. Elle est beaucoup plus fréquente dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie (17 % des publications du Québec dans ce champ) et très faible dans les arts et lettres (moins de 1 %) ainsi que dans les sciences humaines et sociales (2 %). Cependant, la collaboration internationale du Québec connaît une hausse de 75 % entre 1991 et 1996 dans les sciences humaines et sociales alors qu'elle décroît dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie.

Tableau 12 Collaborations du Québec avec les autres provinces canadiennes 1991-1996

	1991-1993	1994-1996	TOTAL
Sciences biomédicales, naturelles, et génie	10	11	21
Sciences humaines et sociales	19	20	39
Arts et lettres	2	2	4
Total	31	33	64

Source : Observatoire des sciences et des technologies

La France est la principale collaboratrice du Québec (45 % des collaborations internationales), suivi des États-Unis (17 %) et de la Belgique (8 %). Les collaborations les plus fréquentes se font

entre des Français et des Québécois dans les sciences biomédicales, naturelles, et le génie. La collaboration avec les États-Unis a doublé dans les sciences humaines et sociales.

Tableau 13 Pays qui collaborent avec le Québec 1991-1996

	Sciences biomédicales, naturelles, et génie			Sciences humaines et sociales			Art et lettres			TOTAL
	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	1991-93	1994-96	Total	
France	11	10	21	9	12	21	2		2	44
États-Unis	3	2	5	4	8	12				17
Belgique					6	6		2	2	8
Maroc	1	2	3							3
Grande-Bretagne				2		2				2
Italie				1	1	2				2
Roumanie	1		1					1	1	2
Suisse					2	2				2
Autres et inconnus	5	2	7	4	6	10				17
TOTAL	21	16	37	20	35	55	2	3	5	97

Source : Observatoire des sciences et des technologies

Conclusion

La banque de données sur les revues scientifiques québécoises présente trois intérêts pour l'analyse de la production scientifique québécoise. Le premier est de compléter les banques de données de l'ISI, plus particulièrement le SSCI et l'AHCI. Alors que ces deux dernières couvrent environ 40 % de la littérature scientifique produite par les chercheurs (Katz, 1999), la BRSQ permet de compléter ce portrait en y ajoutant la littérature scientifique publiée dans les revues québécoises.

Le second intérêt est de dévoiler l'importance de la présence étrangère dans les revues québécoises. Certes, les cosignatures internationales sont peu nombreuses, mais une importante quantité de publications provient de l'étranger. À ce stade-ci, la question reste posée à savoir s'il s'agit d'un phénomène qui est lié à la qualité des revues ou à un effet de réseau.

Le troisième intérêt de la BRSQ est de confirmer certaines tendances bibliométriques que l'on observe dans les publications internationales tout en dévoilant des spécificités propres aux revues québécoises. Par exemple, la banque de données sur les revues québécoises confirme la tendance à la hausse de la collaboration, notamment internationale. Celle-ci est toutefois plus faible dans les revues québécoises, dû à la présence notamment d'un grand nombre de publications dans le champ des sciences humaines et sociales, champ réputé pour publier moins en collaboration.

Encadré 1 Titre des revues, année de création et nombre de documents dans la BRSQ 1991-1996

Sciences biomédicales, naturelles, et génie	Création	Documents 1991-1996
MEDECINE SCIENCES	1985	893
GEOGRAPHIE PHYSIQUE ET QUATERNAIRE	1947	275
REVUE DES SCIENCES DE L'EAU	1988	187
ANNALES DES SCIENCES MATHÉMATIQUES DU QUÉBEC	1975	87
PHYTOPROTECTION	1908	84
Sciences humaines et sociales		
ÉTUDES INTERNATIONALES	1970	852
REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE	1943	626
LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE	1945	534
RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES	1958	477
RELATIONS INDUSTRIELLES	1945	433
CAHIER DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC	1952	428
REVUE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	1974	423
RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC	1971	407
FRONTIÈRE	1988	365
GESTION	1976	364
LES CAHIERS DE DROIT	1958	319
NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES	1988	299
ANTHROPOLOGIE ET SOCIÉTÉS	1971	297
CULTURE	1981	267
ANNALES DE DROIT AÉRIEN ET SPATIAL	1976	261
PHILOSOPHIQUES	1974	253
RECHERCHES FÉMINISTES	1988	252
SANTÉ MENTALE AU QUÉBEC	1976	250
CANADIAN FOLKLORE CANADIEN	1979	246
REVUE I.A.C. - LIENS SOCIAL ET POLITIQUE	1979	234
SERVICE SOCIAL	1955	233
REVUE DE DROIT DE MCGILL	1952	220
REVUE QUÉBÉCOISE DE SCIENCE POLITIQUE	1982	185
LOISIR ET SOCIÉTÉ	1977	183
REVUE INTERNATIONALE P.M.E.	1987	180
ÉTUDES INUIT	1977	166
L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE	1925	166
COOPÉRATIVES ET DÉVELOPPEMENT	1980	165
SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉ	1971	161
CAHIERS QUÉBÉCOIS DE DÉMOGRAPHIE	1971	159
REVUE CANADIENNE DE PSYCHO-ÉDUCATION	1969	100
CRIMINOLOGIE	1968	93
THÉOLOGIQUES	1993	63
RUPTURE	1994	49
Arts et lettres		
META	1952	535
VOIX ET IMAGES	1975	354
PROTÉE	1970	244
COMMUNICATION	1975	235
ÉTUDES LITTÉRAIRES	1967	227
PRÉSENCE FRANCOPHONE	1970	218
RECHERCHES SÉMIOTIQUES	1973	207
ÉTUDES FRANÇAISES	1965	190
TTR	1987	179
CINÉMAS	1990	172
REVUE QUÉBÉCOISE DE LINGUISTIQUE	1971	124
CIRCUIT	1990	118
ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN	1974	43
TOTAL		14 082

Source : Observatoire des sciences et des technologies

La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ

Encadré 2 Type de documents

Le type de document le plus répandu est « l'article ». Ce type de document comprend des articles thématiques ou historiques, des études de cas, des résultats détaillés des recherches ainsi que des articles de synthèse. Les articles sont généralement soutenus par des références.

Le second type le plus commun est le « compte rendu ». Les comptes rendus sont des recensions de livres ou d'articles comprenant une brève description du contenu et présentant les grandes conclusions d'un ouvrage. Toutefois, certains comptes rendus critiques sont plus longs et peuvent s'appuyer sur d'autres ouvrages et être accompagnés de références. Ils présentent parfois un point de vue autre que celui de l'ouvrage ou de l'article dont on rend compte. Ainsi, les comptes rendus peuvent aller d'une simple description à un exercice d'analyse approfondi. La BRSQ se distingue de plusieurs autres banques de données en répertoriant précisément les informations sur les livres ou les articles qui ont fait l'objet d'un compte rendu. Ainsi, un compte rendu de livre comprend non seulement une notice sur ce document, mais également une notice détaillée du livre qui fait l'objet de la recension. Celle-ci comprend toutes les informations bibliographiques sur l'objet de la recension, comme le titre, l'année de parution, l'éditeur et la ville dans le cas

d'un livre, et la collection, le titre, le volume, et le numéro dans le cas d'un périodique. Ce type de notice comprend également le nombre de pages ainsi que la langue de publication.

À l'instar des articles, la « note » joue toutefois un rôle important dans la diffusion de nouvelles connaissances. La note est un document relativement court qui décrit le résultat des recherches de façon succincte. Elle comprend généralement la méthode utilisée telle que des détails sur l'échantillon, le contexte des travaux de recherches, etc. La portée de la note est généralement restreinte et répond à une question précise. Il peut parfois s'agir d'articles de synthèse qui utilisent des sources secondaires plutôt que de présenter le fruit de recherches originales.

Tel que son nom l'indique, la « présentation » sert à présenter le sujet d'un numéro d'une revue ou d'une section dans une revue. Il peut aussi s'agir de la présentation d'un dossier ou d'un thème. « L'éditorial » prend position sur des sujets d'actualité. De plus, il sert parfois à présenter des changements dans la politique éditoriale d'une revue ou encore sert d'occasion pour célébrer l'anniversaire de la revue. Il s'agit parfois d'un article qui coïncide avec le lancement d'une revue. Il peut aussi servir à expliquer le changement du nom d'une revue ou même à présenter les collaborateurs ou l'équipe de rédaction.

Le « texte d'opinion » est une rubrique où les auteurs présentent leur opinion, leur expérience personnelle, un témoignage, ou une critique sur un débat d'actualité ou un sur un article. Cette rubrique comprend également des articles journalistiques repris d'autres publications ainsi que des textes publiés à la tribune des lecteurs.

La rubrique « conférence » comprend à la fois les textes publiés à la suite d'une conférence et les comptes rendus de conférence.

La rubrique « bibliographie » comprend des compilations d'articles, de livres et de thèse sur un thème donné. Elle comprend également des compilations d'articles récents sur un sujet donné.

La rubrique « biographie » comprend les hommages à des défunts de même qu'à des personnes illustres lors de leur vivant. Ces rubriques relatent les contributions, ou les grandes réalisations d'un collaborateur de la revue, d'un chercheur, d'un professeur, d'un dirigeant d'entreprise ou de toute autre personne qui a eu une influence sur le champ de la revue.

La rubrique « entrevue » est un extrait ou l'entièreté d'un entretien. La rubrique « autre » comprend les textes d'archives, les actualités ou autres nouvelles brèves, les textes de fiction et de poésie, les extraits de livre et les tables rondes. Tous ces types de documents sont relativement peu fréquents ce qui explique leur regroupement sous la rubrique autre.

Références

- Gingras, Y., Godin, B. et Foisy, M. (1999). « L'internationalisation de la recherche universitaire au Canada », S.L. Bond et J.-P. Lemasson, *A New World of Knowledge: Canadian Universities and Globalisation*, Ottawa : CRDI : 77-98.
- Godin, B. et Limoges, C. (1995). *Les revues scientifiques québécoises : Une évaluation du programme de soutien aux revues du fonds FCAR*, Montréal: INRS.
- Katz, S. (1999), *Bibliometric Indicators and the Social Sciences*, ESRC, Sussex.

Notes

¹ *Science Citation Index (SCI), Social Science Citation Index (SSCI), Arts & Humanities Citation Index (AHCI)*.

² À terme, toutes les revues scientifiques du Québec seront incluses dans la BRSQ.

³ Les auteurs tiennent à remercier Isabelle Massé pour la collecte et la codification des données.

⁴ Le total est de 100 % dû à la présence de publications dont l'origine géographique est inconnue.



JEAN DOSTERT
Président
Directeur général

PIERRE MEUNIER
Bibliothécaire

1170, Rocheleau
Drummondville (Québec)
J2C 5Y3

Tél. : (819) 478-4991
1 800 267-4991
Télec. : (819) 478-1518

Souriez !

Votre comptabilit
ne sera plus jamais la m me.



*Logiciels comptables
Accounting Software*

Visitez notre site internet et
t l chargez gratuitement une
version d essai.

(418) 622-8288
888 622-8288
[www .logava.com](http://www.logava.com)

La Nationale à Québec : une possibilité

Gaston Bernier
Directeur de la bibliothèque
Assemblée nationale, Québec

Point de vue

La création de la Grande Bibliothèque à Montréal dans le voisinage de la Bibliothèque nationale, permet d'entrevoir le déplacement des fonctions confiées à cette dernière vers la capitale. Selon l'auteur, l'État québécois pourrait, de la sorte, épargner d'importants montants, les bibliothèques administratives seraient mieux coordonnées, les parlementaires et le gouvernement auraient dès lors une bibliothèque à la mesure de leur rôle et de leur mandat. Enfin, la population de l'est du territoire laurentien serait mieux servie.

The Bibliothèque nationale to Québec city?

The creation of La Grande Bibliothèque in Montréal in the same geographical area as la Bibliothèque nationale provides an opportunity to consider the transfer to the capital of the functions of the Nationale. According to the author, such a move would involve considerable savings as well as better co-ordination of the various ministerial libraries, and the members of the legislature and of the government would have a library equal to their role and their mandate. Finally, the population of eastern Quebec would be better served.

Les bibliothèques nationales sont habituellement sises dans les capitales. À la consultation d'un répertoire¹ de ces établissements au sein de la francophonie, on s'aperçoit que 42 d'entre eux sur 43 étaient, il y a peu, situés dans les villes capitales. Le Québec était l'exception. La situation était la même à la fin de la décennie 1970 : si on passe outre à la multiplicité des bibliothèques nationales en Italie, en Allemagne, en Syrie, en Afrique du Sud, en Yougoslavie et aux États-Unis, on ne releva que les cas exceptionnels de la Libye, de l'Inde et du Brésil sur un total de 100 pays².

Pour des raisons historiques, mieux parce que la bibliothèque Saint-Sulpice était, à toutes fins utiles, en déshérence au moment de la Deuxième guerre mondiale et fermée au public depuis 1931, l'État québécois s'en est porté acquéreur dans un premier temps³ et en a fait le socle de la Bibliothèque nationale du Québec durant les années 60⁴. Bref, l'État avait la main dans l'engrenage depuis les années 1930 et les décisions des années 60 ne firent que confirmer un dire de Jacques Perret : « Les bateaux nés en mer sont rares⁵. » La Nationale n'a pas été créée *ex nihilo*. Si la bibliothèque avait été une bibliothèque de la capitale, sûrement aurait-on installé la nouvelle institution dans la cité de Champlain⁶. Les Québécois, au cours des trois dernières décennies, ont accepté cette réalité⁷, ils en ont profité et tous ont mesuré l'utilité d'une telle bibliothèque. On a bien, de temps à autre, soulevé la question de la localisation⁸, mais elle a fait long feu tant il était naturel de voir l'héritière de Saint-Sulpice rue Saint-Denis, au cœur de la métropole.

Aujourd'hui, la conjoncture permet d'envisager l'établissement à Québec sinon de la Bibliothèque nationale elle-même, collections et personnel, du moins des fonctions de base d'une telle bibliothèque. Pour la deuxième fois au XX^e siècle, une bibliothèque montréalaise, « grâce à » sa faiblesse, à son peu d'attraits pour les lecteurs⁹, à un financement réduit¹⁰, à des locaux désuets, à un rayonnement jugé insuffisant¹¹, a retenu l'attention du gouvernement et, sans doute aussi, de l'opinion publique et, cette fois, on a décidé de mettre sur pied une nouvelle bibliothèque, la Grande Bibliothèque du Québec, laquelle sera à la fois une entreprise municipale (sans succursale de quartier) et une entreprise d'État¹² ouverte à un lectorat populaire et chargée, en principe tout au moins, d'un certain nombre de fonctions panquébécoises¹³.

En somme, le gouvernement du Québec entretiendrait dans la métropole, à compter de maintenant, une bibliothèque et demie (si l'on considère que la ville de Montréal assumerait une partie des frais de la Grande Bibliothèque) ou même deux. Aussi le temps est-il venu d'étudier la possibilité d'installer la Nationale à Québec.

Sans vouloir dresser un inventaire complet des motifs qu'on pourrait invoquer, — cette tâche devrait revenir aux autorités administratives municipales ou régionales et aux multiples instances politiques — on peut d'ores et déjà en aligner quelques-uns : équité envers les citoyens de la région de la capitale et de l'est du territoire, économies possibles, information documentaire de la représentation

nationale, coordination de tout un secteur négligé par les institutions actuelles, celui des bibliothèques administratives de la Fonction publique et, peut-être, parapublique.

Équité envers les citoyens de l'est du territoire

La création de la Grande Bibliothèque au cœur de Montréal, si justifiée soit-elle, constitue une avancée importante de la concentration et de l'enrichissement documentaire de la région métropolitaine, du sud et de l'ouest du Québec. On retrouve à Montréal, à Sherbrooke et à Hull la grande majorité des bibliothèques universitaires laurentiennes, lesquelles sont très largement subventionnées. Maintenant, on y ajoute une institution d'envergure. Et Ottawa, plus rapprochée de Montréal que Québec, offre aussi aux Québécois, en principe, les services d'une bibliothèque nationale.

Mais le pays québécois compte aussi des régions à l'est et au nord. Des citoyens, des lecteurs et des chercheurs y habitent. Eux aussi doivent pouvoir utiliser les services d'une bibliothèque de relative proximité. Il serait normal, peut-on penser, que les Gaspésiens ou les Saguenéens, sans oublier les gens de la capitale elle-même et des régions périphériques, puissent s'appuyer sur une institution documentaire nationale au centre du territoire, d'un établissement comparable à la G.B.Q. et adapté aux besoins du milieu. C'est une question d'équité géographique, pourrait-on dire.

Au demeurant, le traitement équitable de l'ensemble des citoyens mène à celui du monde de la documentation. Le savoir-faire bibliothéconomique, les grands projets en informatique documentaire, le rayonnement de la théorie et les recherches en la matière doivent déborder de la métropole. Les écoles de bibliothéconomie et les agences privées d'information télématique sont à Montréal. Les associations professionnelles

également. Maintenant, la ville logerait les deux plus importantes bibliothèques de l'État. Dans l'hypothèse où la déconcentration est possible, sans mettre en péril l'équilibre documentaire recherché, on pourrait, cette fois-ci, développer à Québec la deuxième « infrastructure majeure » (concession au jargon de prestige de l'heure) dans le domaine, un véritable pôle documentaire d'où rayonnera le savoir-faire et l'art de la documentation, en tout cas plus qu'un pôle associé (bibliothèque complémentaire, possiblement subventionnée)¹⁴, une antenne ou une vitrine (présentoir publicitaire avant tout) des établissements nationaux ayant leur siège social à Montréal, comme il en a été question par le passé¹⁵.

Économies

Il semble assez clair que la présence dans la capitale de la Bibliothèque nationale ou de ses fonctions serait facteur de justice pour l'ensemble de la population. On peut également lancer l'hypothèse qu'il en résulterait des économies.

Une centaine de bibliothèques émargent actuellement aux crédits gouvernementaux : la Nationale, la Bibliothèque de l'Assemblée et plus de 90 autres relevant des ministères, des régies ou des commissions¹⁶. On alloue entre 29 et 40 millions de dollars à l'ensemble de ces établissements et institutions. Mais ce chiffre est sans doute un minimum, car il faudrait y ajouter, dans la plupart des cas, le loyer et les frais d'entretien, les frais de communication, le perfectionnement, l'ameublement et l'équipement informatique. La Nationale obtient le quart du gâteau et la bibliothèque des parlementaires, moins du dixième. Les autres établissements, plus petits mais très nombreux, se partagent probablement des crédits de l'ordre de 20 à 25 millions de dollars. La Grande Bibliothèque vient s'ajouter aux bibliothèques existantes et son fonctionnement coûtera sans doute 25 millions de dollars. On peut supposer qu'une partie des montants consacrés jusqu'à maintenant à la Bibliothèque

nationale sera orientée vers la G.B.Q. et que la ville de Montréal y ajoutera le tiers des crédits annuels¹⁷. Somme toute, si le gouvernement québécois consacrait, ces dernières années, 40 millions de dollars aux bibliothèques identifiées, ce sera environ 50 millions de dollars après l'ouverture de la Grande Bibliothèque. L'augmentation s'explique assez facilement étant donné que l'État financera directement, mais partiellement, une bibliothèque supplémentaire, en lui versant 12 ou 15 millions de dollars¹⁸.

Si la Bibliothèque nationale s'installait à Québec, on pourrait y rattacher la bibliothèque législative¹⁹, surtout si l'Assemblée en devenait l'institution de tutelle comme c'est le cas aux États-Unis, au niveau fédéral et au niveau des États fédérés, au Japon et, aussi, comme cela s'est vu aux Philippines durant la première moitié du siècle²⁰. De la sorte, les principes de la souveraineté et de l'antériorité de l'autorité parlementaire seraient reconnus. Au-delà de ces grands principes, la venue de la Nationale à Québec pourrait mener à des regroupements. La bibliothèque de l'Assemblée nationale pourrait être une section ou un service de la Nationale, exactement comme le *Congressional research service* l'est de la bibliothèque du Congrès²¹. C'est également le cas à la Diète japonaise²². De la sorte, on unifierait des structures administratives. Une avenue semblable est également envisageable du côté des bibliothèques administratives ou ministérielles²³.

De plus, côté documentation, la présence à Québec de la Nationale ferait en sorte que l'achat de la documentation à l'intention de la représentation nationale et de la fonction publique serait simplifié dans la mesure où la production éditoriale nationale s'y retrouverait quasi automatiquement en vertu de la loi. Le dépôt légal des publications commerciales, périodiques ou non, et celui des publications de l'État (ces dernières sont déjà déposées à la bibliothèque des parlementaires en vertu de la loi²⁴) l'alimenterait et on pourrait compléter les collections en se procurant, à titre onéreux,

La Nationale à Québec : une possibilité

les publications étrangères imprimées ou électroniques tombant dans l'orbite des compétences du gouvernement, au sens large. Les achats de monographies en multiples exemplaires, comme les abonnements, seraient limités. La mise à disposition des bases de données électroniques au profit du lectorat législatif ou du fonctionariat serait facilitée du fait qu'elle relèverait d'un organisme unique. Cela constitue possiblement un avantage supplémentaire.

On se demandera à juste titre ce que coûterait une bibliothèque nationale multifonctions à Québec. Il faudra lui trouver des locaux dans un édifice construit pour elle ou en rénover une existante, lui procurer tout l'équipement contemporain. Mais le coût de fonctionnement annuel reste le plus important, puisque l'État devra le verser année après année. Peut-être peut-on suggérer une fourchette de dépenses. À l'heure actuelle, la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de l'Assemblée obtiennent des crédits de l'ordre de 15 millions de dollars. Le Congrès américain alloue, quant à lui, 377 200 000 \$ à sa bibliothèque. Cette dernière coûte donc aux Américains 1,40 \$ US par tête (2 \$ CAN). Reporté à l'échelle québécoise, ce dernier taux signifierait environ 14 millions de dollars. C'est peu, car il faut tenir compte des économies d'échelle à Washington. Au Japon, la Diète a alloué 15 500 000 000 yens à sa bibliothèque en 1999, soit l'équivalent de 1,63 \$ CAN par tête. Un même niveau de financement signifierait environ 12 millions de dollars au Québec. Somme toute, à vue de nez, on peut supposer que le regroupement de la Nationale et de la Législative pourrait mener à des économies de l'ordre de un à trois millions de dollars sans tenir compte de la possible rationalisation des bibliothèques administratives.

Coordination des bibliothèques de l'État

La Grande Bibliothèque aura, dit-on, un rôle national à jouer à l'égard des bibliothèques publiques et des bibliothèques d'enseignement. Mais la nébuleuse des bibliothèques administratives des ministères et organismes, un peu moins d'une centaine, est négligée²⁵. Or, elle phagocyte des sommes importantes. Un peu plus de 500 personnes²⁶ travaillent dans les services documentaires de l'État, incluant la Nationale et la bibliothèque des députés : 210 techniciens en documentation, 140 bibliothécaires et autres professionnels, une douzaine de cadres et près de 150 employés de soutien. Il y a 30 ans, c'étaient 271 personnes²⁷; plus récemment, vers 1994, on avait avancé le chiffre de 585 employés²⁸. Si on défalque de ces chiffres l'effectif combiné des deux plus importantes bibliothèques, on en arrive à un contingent de 335 employés pour l'ensemble des services de documentation de l'administration proprement dite (13 ou 14 millions de dollars si l'on retient un salaire annuel moyen de 40 000 \$).

De plus et logiquement, on y achète des livres, des encyclopédies, des usuels, des microfilms et des microfiches, des cédéroms, et on s'abonne à de nombreux journaux et périodiques que l'on conserve quelques années et à des agences électroniques. Des efforts de rationalisation sont réalisés en matière de périodiques²⁹ et de banques de données informatiques³⁰. Mais on pourrait faire davantage. Si la Nationale était dans la capitale, elle pourrait coiffer les bibliothèques de l'État, en constituer la maison mère³¹, assumer des tâches communes, présider à la coordination des achats, du traitement, de la conservation et, en amont, à celle de la création de nouveaux centres de documentation, si cela est justifié. Des ministères pourraient s'appuyer sur la Nationale et renoncer à conserver des collections en double ou rarement consultées; ils pourraient se

borner, selon les besoins, à engager des bibliothécaires et des documentalistes volants et branchés, ayant un pied-à-terre à la Nationale. On épargnerait sur la location des locaux, sur l'achat de la documentation imprimée ou électronique. À long terme, l'établissement de la plus importante bibliothèque de l'État à Québec stabiliserait les services documentaires des ministères et de la Fonction publique en général, lesquels connaissent des progrès soudains et des reculs inexplicables selon les années et selon la conjoncture³². En somme, tout le monde y gagnerait³³.

Si l'on réussissait à coordonner les bibliothèques administratives, la législative et la Nationale, on aurait, à la clé, une bibliothèque encyclopédique (la diversité des champs de compétence de l'État est aussi universelle que les programmes d'enseignement et de recherche des universités). On évalua, en 1994, que l'ensemble de ces bibliothèques possédaient 3,6 millions de documents³⁴ comprenant, entre autres, plus de 1 700 000 volumes, près de 60 000 périodiques, près de 1 200 000 microfiches et microfilms, etc. Deux décennies plus tôt, on observa que les 50 bibliothèques de l'État possédaient plus d'un million de volumes³⁵, autant que l'Université Laval à ce moment-là.

Information de la représentation nationale

On peut donc invoquer l'équité envers la population de l'Est, les économies possibles, la souhaitable coordination des services documentaires de l'État pour justifier la présence de la Nationale à Québec.

On peut aussi invoquer des motifs symboliques³⁶. Une telle bibliothèque devrait normalement être située dans la ville capitale. On l'a souvent rappelé dans le passé. Et, de fait, les bibliothèques nationales y ont habituellement leurs locaux, leurs collections, leurs services et leurs sièges sociaux. La pratique, comme

toutes les pratiques, souffre des exceptions, mais elles sont assez rares, comme on l'a noté plus haut. Aussi peut-on difficilement exciper de ces dernières pour pérenniser la localisation actuelle de la Nationale dans la métropole.

On peut aussi affirmer, peut-être est-ce un corollaire, qu'une bibliothèque nationale, ordinairement encyclopédique, doit exister dans le voisinages des autorités législatives, gouvernementales, administratives et judiciaires. Le chef de l'État, le premier ministre et son cabinet, les députés et leurs collaborateurs sont les citoyens qui ont le plus besoin des données cumulatives de l'histoire³⁷, locale ou étrangère, stockées et ordonnées dans le réseau des bibliothèques. En principe, toute la documentation devrait, en priorité, être mise à leur disposition de manière automatique et instantanée, si cela se peut. La proximité en est une condition essentielle, encore que les techniques de communication, contemporaines ou à venir, la multiplication des documents sympathiques ou électroniques puissent en atténuer la portée et le sens et donner un caractère d'ubiquité partielle aux bibliothèques contemporaines. Bref, un lien organique devrait, en principe tout au moins, mener de la Bibliothèque nationale à la représentation nationale.

L'Assemblée nationale, formée qu'elle est de députés, d'hommes et de femmes politiques, de « politiciens », entend-on habituellement (et cela est symptomatique du mal mystérieux qui gangrène la *res publica* et la classe politique), incarne le premier pouvoir de l'État, la fonction première et souveraine. À ce titre, on doit y trouver, au moment opportun, toutes les données publiées et disponibles : il n'est pas de sujet qui soit étranger à un politique³⁸. Au demeurant, comme on l'a écrit, « ... la bibliothèque élargit la base du conseil en faisant appel aux voix diverses de la pensée humaine... (elle) rassemble la diversité et offre une perspective dans laquelle peut se définir l'État, elle représente un élément de prudence dans la gestion du pouvoir à court et à long terme... (elle) apparaît...

comme l'instrument d'une légitimité³⁹. » De surcroît, ne va-t-on pas jusqu'à considérer que la bibliothèque est un palladium⁴⁰?

Aussi, les parlementaires et les ministres, malmenés qu'ils sont dans les sondages et par l'opinion publique, même quelques heures seulement après leur victoire électorale, auraient tout avantage à entretenir ou à faire émarger aux crédits du Parlement un établissement dont la stabilité, l'universalité, la neutralité contribuerait à atténuer le discrédit dont ils sont, peut-on croire, injustement victimes. Peut-être pourrait-on considérer une affirmation du secrétaire général du Parlement européen, M. Priestley : « c'est par la qualité de leurs travaux et l'information de l'opinion publique que les parlements susciteront et conserveront le respect public. La qualité des travaux des parlements est très largement tributaire de la qualité de la recherche et de la documentation entrant dans la préparation des prises de positions parlementaires⁴¹. ».

On peut donc suggérer l'hypothèse que l'installation, assez logique et naturelle, à Québec de la Bibliothèque nationale et des fonctions qui seront encore siennes à la suite de la création de la Grande Bibliothèque serait avantageuse d'un point de vue budgétaire, d'un point de vue documentaire, d'un point de vue géographique et pourrait contribuer à rehausser l'image des hommes et femmes politiques dans l'opinion populaire. Bref, si l'on veut céder à une scie obligée : un projet porteur.

On soulèvera, avec raisons, certaines objections : et quel sort fera-t-on à la collection Saint-Sulpice? Et peut-on faire fi de la grande concentration de lecteurs dans la métropole? Et mettre en péril les relations avec les éditeurs, lesquels ont, en majorité, leur siège social à Montréal? Et comment structurer une grande bibliothèque d'État dans la capitale? À quel ministère ou organisme la relier? Il y a là, comme on peut le voir, bien des thèmes à approfondir avant de voir s'installer la Nationale dans la capitale.

De fait, l'installation à Québec de la Nationale s'inscrit dans le droit fil de l'histoire de la documentation en territoire laurentien. Pendant de nombreuses années, de 1802 à 1968, la bibliothèque législative était considérée comme bibliothèque nationale (ou bibliothèque provinciale, si l'on veut, à partir de 1867). Les conservateurs du XIX^e siècle, Étienne Parent et Narcisse-Eutrope Dionne surtout, voulaient y composer une collection complète sur l'histoire de l'Amérique française. Dans les années 1960, Jean-Charles Bonenfant s'efforçait encore d'acquérir l'ensemble de la production éditoriale québécoise. Les efforts de l'Assemblée⁴² et de ses bibliothécaires profitèrent à Saint-Sulpice d'abord puis à la Nationale, après 1968 : de nombreuses collections leur furent versées. Dans un domaine limitrophe, celui de la bibliographie nationale, on notera que les premières listes exhaustives virent le jour grâce à Georges-Barthélemi Faribault⁴³ et à N.E. Dionne⁴⁴. Un témoignage récent de monsieur Gilles Gallichan illustre, on ne peut mieux, les liens entre ces pionniers et la Nationale : « ... G.B. Faribault... a posé les premières pierres de ce qui aurait pu ... devenir notre Bibliothèque nationale »⁴⁵.

Publicité

ARGUS

Line Glaude

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Courriel : info@cbpq.qc.ca

Notes

¹ *Les Bibliothèques nationales de la francophonie* / Claude Fournier, 2e éd.; Montréal : Bibliothèque nationale, 1997.

² Inventaire de Charles A. Goodrum, publié dans *ALA World encyclopedia of library and information services* (Chicago : American library association, 1980), p. 399-402.

³ Projet de loi no 15, sanctionné le 13 mars 1941 : l'État achète la bibliothèque. Mais il faut souligner que, déjà en 1937, le Parlement québécois avait adopté une loi permettant à l'État de rembourser, jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars, les arriérés de taxes des Éclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice et de leurs sociétés subsidiaires à la ville de Montréal (*L.Q.*, 1937, c. 2).

⁴ On relira avec intérêt l'article de Roland Auger, "La Bibliothèque nationale du Québec", dans *Livre, bibliothèque et culture québécoise* (Montréal : Asted, 1977), p. 621 et ss., celui de Georges Cartier, "La B.N.Q. : quand, comment, pourquoi", *La Bibliothèque nationale du Québec* (Montréal : B.N.Q., 1994), p. 6-8.

⁵ *La compagnie des eaux* (Paris : Gallimard, 1969), p. 92.

⁶ On peut dire que le choix de Montréal comme emplacement de la Nationale fut des plus automatiques. *A posteriori*, on a pu écrire, comme l'a fait le premier conservateur : "Les raisons sur lesquels s'est fondé le choix de la métropole demeurent... tout aussi valables qu'autrefois : très forte concentration de la population... ainsi que des maisons d'édition..." (Georges Cartier, dans *La Bibliothèque nationale du Québec*, p. 8). Les premiers pas, ceux de 1937 et de 1941, n'ont pas été justifiés explicitement de cette manière. Au demeurant, en 1965, on écrit qu'on n'avait jamais "donné une définition précise de son rôle" (Ministère des Affaires culturelles, *Livre blanc*; s.l., s.n. 1965, p. 187).

⁷ Personne, en août 1967, n'a soulevé le problème de l'adresse du siège social de la Bibliothèque lors de l'étude, à l'Assemblée, du projet de loi la créant. Si la question avait alors retenu l'attention de la population, des députés auraient attaché le grelot. Il faut dire que qu'on ne l'avait pas soulevée lors de la "nationalisation" de la bibliothèque Saint-Sulpice en février 1941. Et pour cause ! On aborda le sujet de l'adresse du siège social de la B.N.Q. lors de l'étude du projet de loi 43 (1988), lequel modifiait le statut de la bibliothèque. Mais il ne fut nullement question de remettre en cause sa localisation (*Journal des débats; commissions parlementaires*, 18 octobre 1988, p. CC-336).

⁸ "Québec tente de récupérer la Bibliothèque nationale", *La Presse*, 1er octobre 1992, p. D-9; "Le véritable lieu d'une bibliothèque capitale", *Le Soleil*, 25 juillet 1992, p. A-14; "Québec fait son deuil de la Bibliothèque nationale, mais...", *La Presse*, 26 mai 1997, p. C-21.

⁹ Seulement 26 % des citoyens de Montréal y étaient inscrits vers 1997. Les pourcentages correspondants pour la conurbation, pour les autres régions du Québec, pour Ottawa, pour Toronto et pour Vancouver étaient à ce moment-là de 34, 31, 58, 69 et 73 (*The Gazette*, May 16, 1998, p. B-1).

¹⁰ Sans doute en 1997, la bibliothèque ou la ville consacrait à l'achat de documents l'équivalent de 31 \$ par tête alors qu'Ottawa, Toronto et Vancouver dépensaient respectivement 45 \$, 51 \$ et 57 \$ au même titre (*Ibid.*).

¹¹ Éléments relevés par les membres du Comité sur le développement d'une très grande bibliothèque, *Une grande bibliothèque pour le Québec* (Québec : le Comité, 1997), p. 31. La situation, en 1941 n'était pas très différente, semble-t-il, comme en fait foi cette phrase prononcée lors de l'étude du projet de loi concernant la Bibliothèque Saint-Sulpice : "Le présent bill nous permet d'acheter la bibliothèque à un prix équivalent au montant dû en taxes à la ville de Montréal par les Messieurs de Saint-Sulpice, soit 742,000 \$. Nous aidons donc du même coup la ville de Montréal qui a besoin de cet argent" (T.D. Bouchard, à l'Assemblée, 19 février 1941; compte rendu inédit / Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

¹² Peut-être assiste-t-on à la naissance d'une nouvelle catégorie de bibliothèques : "les grandes...". De fait, les points de comparaison qui ont inspiré les concepteurs furent surtout, si l'on excepte la Grande... française, des bibliothèques publiques, municipales ou métropolitaines. Se reporter à *Une grande bibliothèque pour le Québec* ou à un article de Yvon-André Lacroix, dans *L'Action nationale*, septembre 1999, p. 103-111 et à un tableau fourni par le ministère de la Culture et des Communications et publié dans *la Presse* (22 janvier 2000, A-4). Des défenseurs de la Grande... font de même : "... la métropole a une Bibliothèque centrale nettement dépassée avec ses 4700 mètres carrés... Gabrielle-Roy fait 8400..." (Jacques Desautels, "La Grande Bibliothèque du Québec : une nécessité", *Le Soleil*, 8 février 2000, p. B-8).

¹³ On relira avec intérêt la Loi sur la Grande Bibliothèque du Québec (*L.Q.*, 1998, ch. 38), en particulier les articles 14 et ss. : "La Grande Bibliothèque a pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et au savoir et d'agir... comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises... elle poursuit les objectifs suivants : valoriser la lecture, la recherche et l'enrichissement des connaissances, promouvoir l'édition québécoise, faciliter l'autoformation continue, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants...", etc.

¹⁴ On pourrait confier de nombreuses tâches à une antenne ou à un pôle associé. Voir "Antenne de la Nationale et de la G.B.Q.", *Documentation et bibliothèques*, vol. 45, no 3 (juillet-septembre 1999), p. 127-128.

¹⁵ Ainsi, le maire de Québec a-t-il souhaité faire de la bibliothèque Gabrielle-Roy une antenne de la Grande Bibliothèque du Québec (*Le Journal de Québec*, 14 novembre 1997, p. 6). Plus récemment, la Commission de la capitale nationale a commandé une étude sur la possibilité de réaliser une antenne de la Nationale dans la capitale et cela a mené au texte suivant : *Une antenne majeure de la Bibliothèque nationale du Québec dans la capitale nationale; étude préparée par Henri Dorion...* (Septembre 1998, 54 p., annexes).

¹⁶ Liste sur le dresseur suivant : "http://www.ba.gouv.qc.ca/repertoire/INDEXREP.HTM".

¹⁷ Les crédits de fonctionnement de la Grande Bibliothèque proviendraient, pour un tiers, de la ville de Montréal et, pour les deux tiers, de l'État québécois (Suzanne Colpron, dans *La Presse*, 7 novembre 1999, p. B-7).

¹⁸ Les membres du Comité sur le développement d'une grande bibliothèque ont affirmé que le coût de fonctionnement en serait "d'environ 25 millions de dollars" (p. 80).

¹⁹ De par le monde, on distingue des bibliothèques nationales d'aire culturelle, des bibliothèques nationales à double fonction (nationale et universitaire, nationale et publique, nationale et parlementaire), etc. Voir Denis Pallier, *Les Bibliothèques* (8e éd. corr.; Que sais-je? 944; Paris : P.U.F., 1997), p. 68.

²⁰ De fait, de 1916 à 1939 (*Encyclopedia of library and information science*, vol. 36, New York : Marcel Dekker, 1983), p. 446.

²¹ La première fonction confiée à la bibliothèque du Congrès est la suivante : "Providing materials, information, research, and technical assistance and consultation to members and committees... in support of their legislative, oversight, and representational functions, particularly through the Congressional Research Service, a department of the library" (James D. Carroll, dans *The Encyclopedia of the United States Congress*, New York : Simon & Schuster, 1995, vol. 3, p. 1288).

²² "La Bibliothèque nationale de la Diète est composée d'une bibliothèque principale, d'une bibliothèque annexe dans la Diète... La bibliothèque annexe... répond aux demandes immédiates des membres et du personnel de la Diète" (Kokuritsu Kokkai Toshokan, *La Bibliothèque nationale de la Diète*, Tokyo : la Bibliothèque, 1990, p. 2).

²³ À Washington, le *Federal library and information center committee*, administré par la Bibliothèque du Congrès et présidé par son directeur, coordonne tout le secteur de la documentation administrative (Mary Berghaus Levering, dans *Directory of federal libraries* / edited by William R. Evinger (Second ed.; Phoenix : Oryx press, 1993), p. V. Le comité est identifié dans la structure hiérarchique de la Bibliothèque, sous l'intitulé *National programs* (*The Encyclopedia of the United States Congress*..., p. 1291). À Tokyo, l'organigramme administratif de la Bibliothèque de la Diète signale

la présence des *agency branch library* (Voir Theodore F. Welch, dans *Encyclopedia of library history* / edited by Wayne A. Wiegand and Donald G. Davis; New York : Garland, 1994, p. 451-452. Ou encore Heihachiro Suzuki, "Japan National Diet library", dans *Encyclopedia of library and information science*, vol. 13; New York : Marcel Dekker, 1975, p. 250).

²⁴ L.Q. 1982, c. 62, a. 132.

²⁵ Pourtant en 1965, on avait exprimé le souhait qu'une loi en gestation, celle qui devait donner naissance à la Bibliothèque nationale, "devra prévoir... une certaine autorité de la Bibliothèque d'État du Québec sur les différentes bibliothèques du gouvernement..." (*Livre blanc*, p. 189).

²⁶ Chiffre établi à partir des données fournies sur le présentoir électronique identifié plus haut.

²⁷ *Rapport du comité d'étude des bibliothèques gouvernementales* (Québec : Assemblée nationale, 1971), p. 19.

²⁸ Daniel Allaire, "Le réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales", *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, no 2 (avril-juin 1994), p. 63.

²⁹ La question préoccupe les membres du Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales. Voir "Suivi de la rationalisation des périodiques", *Info-Cubiq*, vol. 4, no 3 (novembre-décembre 1998), p. 4.

³⁰ Un comité du Réseau informatisé... "en collaboration avec les organismes centraux..., réalise l'analyse des besoins, la planification des travaux, le développement et la supervision de l'implantation et de l'exploitation d'une bibliothèque virtuelle..." (*Info-Cubiq*, vol. 5, no 1, mai-juin 1999, p. 7).

³¹ Au Japon, la bibliothèque de la Diète offre un service de référence aux ministères (H. Suzuki, *Loc. cit.*, p. 258).

³² "...elles naissent et meurent... au hasard des besoins comme au gré des circonstances" (*Rapport du comité d'étude des bibliothèques*..., p. 16); "...chaque années, des unités naissent au gré de besoins sommairement identifiés et meurent au rythme des compressions budgétaires" (Jean-Pierre Gagnon, "Les bibliothèques gouvernementales...", *Documentation et bibliothèques*, vol. 40, no 1, janvier-mars 1994, p. 35); "Les bibliothèques gouvernementales subissent toujours les contrecoups de leur milieu. En temps de crise, elles sont les premières à être remises en question. Les gestionnaires les perçoivent comme un luxe qu'on peut facilement réduire ou abolir" (Edward Collister, "Les conseils de bibliothèques...", *Documentation et bibliothèques*, vol. 34, no 1, janvier-mars 1988, p. 9).

³³ Témoignage sur la pratique japonaise : "This system, unique in the world, makes it possible for constituent libraries to improve their services and eventually to enhance the functions of the Diet, government agencies, and the Supreme Court through their cooperation with the Main Library and among themselves" (Heihachiro Suzuki, *Ibid.*, p. 252).

³⁴ Daniel Allaire, *Loc. cit.*, p. 63.

³⁵ *Rapport du comité d'étude*..., p. 20.

³⁶ "... toutes les instances des ministères qui n'offrent pas directement des services à des clientèles locales ou régionales devraient normalement être situées dans la capitale..." "Le choix de la capitale devrait... s'imposer lorsque les rapports que les organismes gouvernementaux entretiennent avec le gouvernement supplantent, par leur nature, ceux qui les lient à leur "environnement d'affaires" et lorsque leurs attributions ont une portée universelle, c'est-à-dire lorsqu'elles visent toute la population d'un secteur délimité et s'appliquent à l'ensemble du territoire" (*Politique relative à la capitale nationale; Pour le Québec, la capitale déploie ses forces*; Québec : Commission de la capitale..., 1998, p. 16).

³⁷ Sans doute pourrait-on appliquer aux parlementaires cette phrase de Éric Orsenna, laquelle est faite dans le contexte de l'exécutif : "ici c'est la manie du présent... j'avais un tel besoin d'ancien temps" (*Grand amour*; Paris : Seuil, 1993, p. 81).

³⁸ On pourrait aligner ici de nombreuses citations. Deux suffiront : "Il n'existe... aucun sujet auquel un Membre du Congrès ne puisse avoir l'occasion de se référer" (Thomas Jefferson, cité dans *Nous, le Peuple: l'histoire du Capitole des États-Unis*..., Washington : Société historique du Capitole..., 1982, p. 31 ou encore, en anglais, dans *L.C. Bulletin*, december 1999, p. 286); "... there is no subject connected with parliamentary business... on which I am not called upon to afford instant information" (Thomas Vardon, en 1835, cité dans *The House of commons library department*; rev. ed.; Factsheet, 50; Londres : HMSO, 1994, p. 5).

³⁹ Gilles Gallichan, dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 42, no 4 (octobre-décembre 1996), p. 165 et ss.

⁴⁰ "Parmi les vertus du papier imprimé, on oublie toujours de citer la principale qui est d'être une égide, une armure, une carapace... Une rangée de livres..., cela équivaut... à une phalange de gardes du corps" (Jean Dutourd, *Portraits de femmes*; Paris : Flammarion, 1991, p. 149).

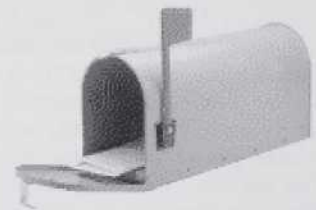
⁴¹ *CERDP info*, vol. 2, no 2 (déc. 1997), p. 3.

⁴² Extrait d'une lettre de Jean-Charles Bonenfant à Ruth Tétrault, datée du 5 août 1968 : "... je considère que notre Bibliothèque doit tout faire pour que la Bibliothèque nationale contienne tout ce qu'elle doit contenir... Si dans l'examen de vos collections, vous vous apercevez que tel ou tel livre vous manque, vous pourriez me le dire et je n'hésiterais pas, en faveur de la Nationale, à me déposséder de notre deuxième exemplaire" (Archives de l'Assemblée nationale).

⁴³ *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et, en particulier, sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie...* / rédigé par G.B. Faribault. Québec : Cowan, 1837. (3), 207 p.

⁴⁴ *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues, 1764-1905*; Québec, 1904-1909. 4 vol. Dionne, selon monsieur Gallichan, "... se propose de poursuivre annuellement la publication d'un inventaire des imprimés québécois parus dans les douze derniers mois" (*Les Cahiers du livre ancien du Canada français*, vol. 1, no 2, été 1984, p. 14). Ne serait-ce pas la *Bibliographie nationale* soixante ans avant sa naissance?

⁴⁵ Gilles Gallichan, *Livres et politique au Bas-Canada* (Québec : Septentrion, 1991), p. 442.



Vous avez envie de réagir après la lecture d'un article de la revue?

La rubrique « Boîte aux lettres » est conçue spécialement pour vous.

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 307, Sainte-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3, par télécopie : (514) 845-1618 ou par courriel : info@cbpq.qc.ca, à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la C.B.P.Q.

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

COBA

Bibliothèque

puissance et souplesse inégalées

De la gestion des notices à celle des abonnements, de la recherche la plus élémentaire à la plus fouillée, COBA Bibliothèque voit à tout.

COBA

Document

un système simple et efficace

Toutes les fonctions essentielles à la classification et à la conservation de documents regroupées en un seul logiciel.

Pour une présentation personnalisée de nos logiciels, communiquez avec un de nos représentants.

Téléphone : (450) 651-7969
Télécopieur : (450) 629-2552
www.coba.net


COBA
Logiciels de gestion

California Dreamin'

Maryse Breton
Bibliothécaire de référence
Yolo County Library
Davis Branch, Californie

maryse.breton@ccm.yolocounty.org

Chronique

Nous sommes arrivés à Davis le 10 septembre à 16 h 45. Il faisait très chaud et nous étions fatigués. Après sept jours de camion Uhaul et de bouffes rapides, ça se comprend.

Davis est située dans la vallée de Sacramento en Californie. Pour s'y rendre en camion, de Montréal, il faut traverser New York, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et la porte de l'Ouest, St-Louis, le Missouri, les plaines du Kansas, les montagnes du Colorado, les déserts de l'Utah, le Nevada, pour enfin redescendre la Sierra Nevada qui nous dépose dans le Golden State, la Californie.

C'est ici, à 4750 km de Montréal, que j'ai trouvé mon premier emploi permanent comme bibliothécaire de référence dans une bibliothèque publique. Quarante heures par semaine, deux semaines de vacances par année, congés fériés et jours de maladie payés; une vraie "job" quoi! Mais pourquoi aller si loin pour trouver un emploi? La situation du Québec est-elle si désespérée? Non pas du tout, le scénario n'a rien de dramatique, seulement le goût de l'aventure et, avouons-le, l'impossibilité de me séparer de ma douce moitié venu entreprendre son doctorat au campus de la *University of California Davis*.

Le visa TN

Il est relativement facile pour les professionnels canadiens de travailler aux États-Unis. C'est-à-dire qu'il est assez facile d'obtenir un visa de travail, encore faut-il trouver un travail. Taux de chômage de 4 % ou pas, comme partout ailleurs, chercher un emploi est long et stressant. Mais certaines données nous avantagent.

La bibliothéconomie, comme tout le monde le sait, est un domaine d'avenir (!). Si nous n'étions pas si humbles, on pourrait comparer notre marché du travail à celui des informaticiens ! Sérieusement, la situation est quand même assez bonne. Prenons l'exemple de la Californie, où je me trouve. Dans cet état de plus de 30 millions d'habitants, seules deux écoles

de bibliothéconomie déversent leurs finissants sur le marché du travail annuellement. Deux écoles! C'est très peu.

De plus, les primaires du 7 mars dernier ont vu la Proposition 14 *California Reading and Literacy Improvement and Public Library Construction and Renovation* être acceptée. Cette proposition va permettre de débloquer 350 millions de dollars pour la construction de nouvelles bibliothèques ou pour l'agrandissement de celles qui sont existantes. La priorité est accordée aux projets élaborés conjointement avec des écoles ou des commissions scolaires.

Bref, les offres d'emploi ne manquent pas aux États-Unis. Alors que nous faut-il pour y travailler? Vous avez entendu parler de l'Accord de libre-échange nord-américain? Cet accord a institué, entre autres choses, le permis de travail TN qui permet aux professionnels canadiens de travailler aux États-Unis. Il existe une liste de ces professions (<http://grasmick.com/nafta.htm>). Il y en a environ 40 et bien sûr le poste de bibliothécaire en fait partie. Le hic, c'est qu'il faut préalablement trouver un emploi avant de faire la demande de ce permis de travail. C'est ici que la bureaucratie à la Kafka se déploie dans toute sa beauté. Il faut tout d'abord trouver un emploi... Théoriquement, un Canadien possédant un visa de touriste, c'est-à-dire la permission qui est donnée aux Canadiens d'entrer librement aux États-Unis, ne leur permet pas de rechercher un emploi. Il faut donc faire sa recherche d'emploi depuis l'extérieur du pays. Pour obtenir un emploi aux États-Unis, il faut un numéro d'assurance sociale. Or ce numéro s'obtient seulement aux États-Unis avec une preuve de citoyenneté ou... un permis de travail!

Heureusement, mon futur employeur s'est montré flexible (avec deux candidatures en main pour mon poste, il avait peu de choix...). J'ai signé mon contrat de travail avant même d'avoir mon visa et mon numéro d'assurance sociale. Je suis revenue à Montréal chercher mon visa TN, qui ne peut s'obtenir qu'à la frontière,

California Dreamin'

dans mon cas à Dorval, au coût de 50 \$ américain, après 30 minutes d'attente. Pour enfin, une fois aux États-Unis, faire la demande d'un numéro d'assurance sociale.

Le visa ou permis TN est renouvelable annuellement, autant de fois qu'on le désire. Bien sûr, les accords entre pays changent et ce permis peut disparaître au cours de futures négociations, mais pour l'instant, c'est du solide.

La bibliothèque de Davis

La bibliothèque de Davis, où je travaille, fait partie du réseau du comté. Officiellement, il s'agit donc de la *Yolo County Library, Davis Branch*. La *Yolo County Library* compte sept succursales dont Davis qui est la plus grosse. Les six autres bibliothèques du réseau se comparent plus à des bibliothèques de CRSBP qu'à des bibliothèques publiques. Ces petites bibliothèques desservent des villes où il n'y a qu'une école (et parfois même pas), pas d'hôtel de ville, très peu de commerces. La *Yolo County Library* a d'ailleurs été choisie pour recevoir les dons généreux de la *Bill and Melissa Gates Foundation*. Cette fondation a pour but d'équiper en ordinateurs, logiciels (Microsoft bien sûr!) et accès internet, des bibliothèques peu équipées ou qui manquent de financement. D'ici juin donc, la *Yolo County Library* aura au minimum un accès internet dans toutes ses succursales (Davis en comptera alors huit!).

La bibliothèque de Davis (www.infopeople.org/YolDav/), de loin la plus riche du comté, dessert une population de 50 000 habitants. Parce que la ville abrite un campus de la *University of California*, la bibliothèque compte beaucoup de professionnels et d'étudiants parmi ses usagers. La collection compte 214 000 titres qui se répartissent entre la collection des adultes, des enfants et des jeunes adultes.

La bibliothèque dispose, pour l'instant, de deux postes d'accès internet, chez les adultes seulement (non filtrés), une base de données d'articles de périodiques (Infotrac), le journal local sur microfilms depuis 1898 (très très très utilisé!). La bibliothèque possède une collection de vidéos, principalement des documentaires avec quelques classiques américains et des audio-livres (très populaires par ici). Le catalogue et la circulation sont informatisés. Il est prévu dans le prochain budget, de rendre le catalogue disponible en ligne.

Il y a très peu de services tarifés à la *Yolo County Library*. L'abonnement (résident de la ville ou pas), le prêt entre bibliothèques, l'accès internet, la location de vidéos et de best-sellers sont tous gratuits. La bibliothèque perçoit seulement l'argent des retards et des photocopies. Les usagers peuvent emprunter un maximum de 50 documents (oui oui 50!).

Le faible taux de tarification est peut-être le résultat d'une tradition ou façon de faire américaine ou californienne, mais il faut également rendre honneur aux Amis de la bibliothèque. Les *Friends of the Davis Library*, sont très importants et présents. Pour les jeunes adultes seulement, la collection dont je suis responsable, les *Friends* ont donné cette année 2000 \$. D'autres sommes doivent venir pour le programme d'été de lecture. En fait, plusieurs collections et activités, comme par exemple la collection de vidéos, sont supportées entièrement par les *Friends*.

Somme toute, la *Yolo County Library* est une bibliothèque en santé, valorisée au sein de sa communauté et prospère. Je constate qu'il y a beaucoup d'avantages au réseautage des bibliothèques et à la mise en commun des ressources. Ici, on travaille pour le bien de tout le comté. De cette façon, les bibliothèques plus pauvres ne se retrouvent pas isolées et démunies. Qui a dit que l'esprit "hippie" avait disparu?

Pourquoi aller travailler ailleurs?

Je n'aime pas penser que je fais partie des statistiques appuyant le phénomène de la fuite des "cerveaux" ou plus humblement, que ce que le gouvernement québécois a investi dans mon éducation est réinvesti outre frontière. Je ne suis pas non plus ici pour des raisons mercantiles. ("On va faire la piasse, pis on r'vient!") Je pense qu'au plan personnel, une expérience de travail "à l'étranger" est très enrichissante. Non seulement j'améliore mon anglais (ce qui ne peut jamais nuire), mais je découvre la littérature et surtout la culture américaine et ce, de l'intérieur. Cette expérience ne peut qu'améliorer ce que je suis comme bibliothécaire et comme individu.

Personnellement, les avantages d'une expérience à l'étranger sont nombreux. Mais même collectivement, la bibliothéconomie ne peut que s'enrichir du brassage des cultures. Je suis toujours très fière de parler de la culture et de la littérature québécoises et de faire en sorte que la collection de livres en français que nous avons à la bibliothèque se renouvelle. Les colloques, congrès et conférences nationaux et internationaux que nous organisons ne sont-ils pas justement le résultat de ce besoin de connaître ce que fait le voisin, comment son expérience peut me servir, améliorer la communication au sein de la profession, uniformiser nos méthodes de travail, évoluer?

Peu importe les idéaux qui nous motivent, l'hiver californien sera toujours plus doux que l'hiver québécois. Pensez-y...



Comptes rendus de livres

The funding game : rules for public library advocacy

Mary Anne Craft. New York : Scarecrow Press, 1999, 215 p. ISBN : 0-8108-3593-2

Dans ce livre consacré entièrement aux initiatives à entreprendre pour assurer le financement des bibliothèques publiques, Mary Anne Craft présente la défense de la cause des bibliothèques (*library advocacy*) à l'aide d'une métaphore, celle de la partie de baseball. Il y a donc un objectif (gagner, c'est-à-dire assurer le financement de la bibliothèque ou d'un de ses services), il y a des joueurs (le personnel, les Amis de la bibliothèque, les élus, les médias et les politiciens locaux), et surtout, il y a des règles à suivre pour parvenir à son but. Toute la structure de l'ouvrage se base sur les règles qui gouvernent le " jeu du financement " des bibliothèques publiques.

Chaque règle est illustrée par des expériences (plus d'une vingtaine au total) menées aux États-Unis dans des bibliothèques publiques de toutes les tailles et de tous les genres. Ces témoignages sont analysés pour en faire ressortir les actions positives, et parfois aussi, les raisons d'un échec, le cas échéant.

Les règles énumérées par l'auteure sont les suivantes :

1. Savoir changer
2. Mobiliser son équipe
3. Développer des partenariats
4. Se mettre en valeur
5. Ne pas négliger l'opposition
6. Créer et innover
7. Faire le bilan

La règle 7 qui insiste sur la nécessité de récapituler les résultats de la partie est particulièrement intéressante. Non seulement s'agit-il d'une révision générale de toutes les règles précédentes, mais surtout l'auteure offre à ses lecteurs un modèle simple et réaliste pour évaluer la ou les initiatives entreprises selon les objectifs de départ. D'ailleurs, s'il ne fallait lire qu'un seul chapitre de cet ouvrage, ce serait certainement celui-ci.

Le livre se termine par des annexes, où l'on trouve avec plaisir de nombreux documents utilisés dans les expériences décrites tout au long de l'ouvrage, et qui illustrent la grande variété des initiatives imaginables.

Plutôt que de décrire en détail chacune de ces règles, il est intéressant de se pencher sur ce que l'auteure entend par *library advocacy*. Cette expression, si claire en anglais et qu'il est difficile de traduire simplement en français, désigne, selon Mary Anne Craft, toute action qui améliore l'image de la bibliothèque aux yeux du public, ce qui immédiatement ou à plus long terme, favorise son financement. Donc, contrairement à ce que certains bibliothécaires pourraient penser, ce concept, la défense ou le soutien de la cause des bibliothèques, va bien au-delà du lobbying (faire pression sur les élus locaux). Il englobe beaucoup d'autres initiatives, certaines pratiquées de façon habituelle dans les bibliothèques publiques, et qui ont un pouvoir de défense de cette cause insoupçonnée, et par conséquent sous-utilisée.

En effet, on peut analyser sous deux angles les différentes initiatives que l'on découvre dans les expériences qui illustrent l'interprétation des règles du jeu.

On peut d'abord distinguer entre les initiatives externes et les initiatives internes. Les premières comprennent notamment les relations avec les élus locaux sur une base continue et sous forme de campagne intensive, la participation dans la vie de la

communauté, les contacts avec les médias locaux pour couvrir les événements marquants de la vie de la bibliothèque. Il s'agit donc de sortir ses strictes tâches bibliothéconomiques et de se tourner vers les relations publiques. Beaucoup moins connues et appréciées comme telles, les initiatives internes qui favorisent le financement des bibliothèques sont nichées au cœur du travail quotidien des bibliothécaires du milieu municipal. Il s'agit notamment de la compilation de statistiques mettant en valeur la meilleure utilisation possible des fonds alloués, ainsi que les efforts de planification pour être en mesure de bien présenter ses services au public. Mais il s'agit surtout de la capacité d'offrir des services adaptés aux besoins de la communauté desservie et, bien sûr, de le faire savoir à l'ensemble de la communauté. Or, dans cette communauté se trouvent des personnes influentes (élus locaux, membres de la chambre de commerce, du *Rotary Club* ou de toute autre association pouvant aider à financer un projet). Et si ce ne sont pas elles directement qui apprécient la qualité et la pertinence des services offerts par la bibliothèque, peut-être un membre de leur famille ou de leur entourage leur en parlera.

L'autre manière d'analyser les initiatives envisageables, consiste à les classer en initiatives "dures" et en initiatives "molles". Les premières sont toutes celles qui répondent à un besoin ou un danger immédiat : la menace de coupures dans les budgets ou dans les heures d'ouverture, une campagne pour un référendum pour le vote d'une taxe qui servira à assurer le service public une journée de plus, etc. Pour ce type d'actions, généralement ponctuelles, on s'appuie habituellement sur des données brutes, comme des statistiques d'utilisation de la bibliothèque, une pétition, des données économiques et sociales sur la municipalité. Les initiatives molles, au contraire, ont un profil beaucoup plus bas et se mènent à plus long terme. Elles se basent sur les relations entretenues par tous les membres du

personnel de la bibliothèque avec le reste de la communauté, et dont les effets se font sentir au besoin, lorsque les circonstances exigent le passage à des initiatives dures. On peut ainsi considérer la création d'un groupe d'Amis de la bibliothèque comme une forme de *library advocacy*. Disons que les initiatives molles sont le conditionnement discret et progressif des gens qui signeront ainsi la pétition quand celle-ci sera devenue nécessaire!

Finalement, s'il ne fallait retenir que deux choses de toutes les recommandations de Mary Anne Craft, ce serait les suivantes : aucune initiative n'a de chance de réussir si elle ne s'appuie pas sur 1) un service public exemplaire et irréprochable et 2) la participation continue de la bibliothèque dans la communauté qu'elle dessert.

Cet ouvrage est donc une lecture très instructive et très encourageante pour les bibliothécaires du milieu municipal, car l'auteure y désacralise le sujet en le décortiquant en ses multiples facettes. On peut ainsi s'apercevoir qu'il y a de nombreuses possibilités, que la routine empêche souvent de distinguer, et qui ne demandent qu'à être mises au service de la défense de la place de la bibliothèque dans la liste de priorité des bailleurs de fonds.

Isabelle Bourgey
Bibliothécaire
Groupe SECOR

Jeux et enjeux du livre d'enfance et de jeunesse

Jean Perrot. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1999, 415 p. ISBN2-7654-0752-5 (Collection Bibliothèques)

Le livre de Jean Perrot est le résultat d'un effort tout à fait respectable d'examiner la littérature contemporaine pour la jeunesse sous plusieurs angles

théoriques. Son objectif? "Révéler la complexité des textes et messages de la littérature d'enfance et de jeunesse" et "dresser un panorama des courants esthétiques, culturels et autres qui la diversifient" (p. 397). Pour atteindre sa cible, l'auteur mobilise l'analyse formaliste, le structuralisme, les théories de l'attachement, la narratologie, la sémiotique, la médiologie et on en passe... Un tel développement de moyens soumis à un objectif si ambitieux aurait pu conduire à un ouvrage savant. C'est vrai, l'auteur est à l'aise avec les théories qu'il utilise. Il démontre une érudition enviable quant à la littérature pour la jeunesse, mais, heureusement, son livre n'a jamais l'apparence d'un traité; il se garde toujours consciemment dans les limites de l'essai.

En général, la matière du livre est restreinte à la littérature pour la jeunesse en France des derniers trois ans parce que l'auteur veut cibler les ouvrages qui sont encore disponibles. Avec les avantages et les inconvénients qu'une telle démarche entraîne : une image fidèle de l'actualité littéraire, la chance de déceler les dernières tendances et évolutions, mais, en même temps, un manque de perspective historique et la priorité du critère de l'actualité sur le critère de la valeur. Mais ce n'est pas seulement la littérature qui est visée. Les produits connexes ou dérivés (albums, films, cédéroms) ont également leur place. Le but est d'intéresser "plus activement et plus directement ceux qui liront ces pages dans l'exploration des spécificités de l'imaginaire contemporain, tel qu'il se manifeste dans la culture et l'édition pour la jeunesse" (p. 21).

Cela dit, la matière de l'ouvrage est organisée sur trois niveaux. Le premier met, dans un certain sens, les bases et les deux autres se consacrent à l'analyse et à la réception de la littérature pour la jeunesse.

Dans la première partie, "Les enfants de la vidéosphère", l'auteur vient de loin et répond à quatre questions plus ou moins implicites :

- Qu'est-ce qu'un enfant?
- Qu'est-ce que le jeu?
- Quelle est la relation lecture-jeu-enfant?
- Quelle est la relation lecture-écriture?

Disons que les éclaircissements pour la première question ne seraient pas vraiment utiles, mais l'auteur a carrément le plaisir de valoriser ses lectures. Donc, après avoir recensé plusieurs définitions ludiques reprises d'un album de Géraldine Richelson ("une collection d'habits toujours trop petits", "une varicelle, une rougeole, des oreillons, des ampoules, des pansements, des bleus, des bosses, des gnons", "un gros chagrin... et hop ! c'est un gros bisou", etc.) (p. 9), il recourt finalement à la définition inscrite dans la Convention de l'ONU des droits de l'enfant : "l'enfant s'entend de tout être âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable". (p. 36) Il établit la distinction entre enfance et jeunesse en plaçant la limite qui les sépare "à la perte de la croyance symbolique au père Noël, c'est-à-dire à ce tournant qui marque l'abandon de la pensée magique, de l'animisme et à l'établissement d'un principe dominant du réalisme social". (p. 36)

Beaucoup plus laborieux est le problème du jeu, d'ailleurs le concept-clé du livre. Premièrement, il est question de découvrir dans les livres d'enfance et de jeunesse, les petits objets qui ont acquis une valeur emblématique et sont devenus incontournables dans l'imaginaire enfantin comme premières balises de leur univers ludique : le chocolat, les poupées, les bonbons, le Coca-Cola, les cadeaux de Noël. La littérature qui véhicule cet imaginaire est concurrencée par les nouveaux médias, d'où le problème "de la coexistence pacifique des divers instruments d'initiation et d'éducation offerts aux enfants d'aujourd'hui". (p. 48) Et c'est ici, dans cette coexistence, que la notion de jeu doit être redéfinie. L'auteur invoque de nombreux théoriciens et écrivains sans jamais arriver à une définition stable et claire. C'est d'ailleurs un des défauts de cette première partie de ne pas apprivoiser l'érudition.

De toute façon, pour comprendre ce qu'est le jeu, le lecteur peut choisir entre les définitions de Jacques Henriot (p. 49), Jérôme Bruner, Haydée Silva Ochoa, Donald W. Winnicott, Sigmund Freud, Sami Ali, (p. 50) J. Guillemin, Gilles Brougère, Gregory Bateson, Erving Goffman (p. 50). Quant à l'auteur, il incline vers la définition de Brougère qui, à son tour, accordait son crédit à Wittgenstein : "Pour lui [Wittgenstein] le jeu est un terme utilisé la plupart du temps en l'absence de toute définition rigoureuse et son intention renvoie à "trois niveaux" pour s'inscrire dans une situation ludique, une structure ou système de règles, enfin un matériel." (p. 51)

Les réponses aux deux dernières questions se font longuement attendre. Après un long exposé sur l'origine, la symbolique, les maladies, le comportement, les cadeaux, les polarités du père Noël recensées dans les contes de Noël, l'auteur conclut prudemment : "Le plaisir de la lecture qu'il procure [le conte de Noël] est déjà un plaisir littéraire, dans la mesure où il permet de saisir intuitivement qu'il se compose de toutes ses variantes et que chacune de celles-ci s'impose comme marque d'une personnalité particulière à l'intérieur d'un système illimité. Son appréciation met en oeuvre la comparaison, et l'intertextualité en définit la règle". (p. 99) C'est très édifiant...

Cette conclusion aide l'auteur à terminer tout court quelques pages plus loin en déplaçant les éclaircissements dans les chapitres suivants afin de nous garder en prise : "on voit qu'une véritable évaluation de la création et de l'écriture destinées aux enfants implique une prise en compte, non seulement des genres narratifs inclus dans l'horizon d'attente et dans des éventuelles "dispositions mentales" des lecteurs, mais aussi des théories de la création elles-mêmes. Il faudra donc aborder, dans la perspective de la réception, la lecture considérée comme un jeu, selon la formule de Michel Picard et la construction comme construction d'un code, construction

ludique, d'une certaine façon, car inscrite dans le système ludique d'une époque déterminée". (p. 103)

La deuxième partie de l'essai de Jean Perrot, "Le livre joue gagnant", est plus consistante. Dans le chapitre introductif "La lecture ou l'écriture comme jeu", l'auteur fait appel à l'analyse structuraliste de Vincent Jouis pour décrire l'acte de la lecture. Selon cette théorie, le lecteur adopte simultanément trois comportements en fonction de sa culture et conscience littéraires. (p. 109) Le lecteur serait à la fois :

- Un "lisant", c'est-à-dire un lecteur "victime de l'illusion romanesque", un lecteur "pour qui les personnages sont des personnes véritables".

- Un "lu" c'est-à-dire un lecteur "qui s'abandonne aux satisfactions inconscientes en toute sécurité, protégé comme il l'est par la distance infranchissable entre le regardant et le regardé que pose la barre de l'inconscient". Le comportement de lecteur "lu" se fonde sur la curiosité, sur le besoin inconscient d'annuler un manque, de rechercher une aventure intérieure.

- Un "lectant", c'est-à-dire un lecteur qui connaît les règles du jeu littéraire et pratique la lecture comme un jeu. La lecture du lectant est "savante et référentielle".

Jean Perrot observe que les enfants et les jeunes s'identifient dans leurs actes de lecture premièrement comme des lisants, pendant que les pédagogues veulent les amener à être des lectants.

Les créateurs (écrivains et illustrateurs) composent avec les mêmes comportements. Mais l'auteur abandonne la piste antérieure et s'applique à résumer un point de vue psychanalytique de Didier Anzieu qui se rapporte incidemment au lien existant entre les phases de la création - cinq - et le jeu. Le jeu reviendrait durant la quatrième phase, celle de la composition, "pour caractériser tout ce qu'il y a d'aléatoire dans la création, mais surtout pour insister tacitement sur le plaisir qui l'accompagne". (p. 112)

L'auteur procède ensuite à l'analyse des comportements de lecteur chez les jeunes. La petite enfance est la période qui développe les premières infrastructures de l'imaginaire et prépare les enfants, par l'entremise des livres animés et des livres-jeu, pour la compréhension des codes littéraires, beaucoup plus complexes, de la vraie lecture. " Lire commence par là : par cette figuration, par cette entrée dans le symbolique, par cet arrêt de la vie et ce glissement vers l'abstraction. " (p. 122)

Après le livre-jeu, le lecteur enfant a devant lui le conte. Jean Perrot nous donne des dizaines d'analyses touchant les motifs, les symboles et les typologies sans les relier à une idée maîtresse si ce n'est par la richesse de la littérature qui s'adresse aux enfants. Les chapitres jouissent d'une autonomie qui rend inutile toute référence à une structure ordonnatrice. Dans le chapitre " Les rituels d'initiation communautaire et linguistique ", l'auteur se rapporte à un moment important de l'enfance, l'entrée à l'école maternelle. Ce changement dans la vie de l'enfant signifie, selon l'auteur, le début des " rituels d'initiation communautaire et linguistique ". L'enfant vit l'angoisse de séparation de la maison familiale et les joies des activités de groupe, apprend graduellement le système de valeurs, découvre le rire destructeur des fausses apparences, s'initie aux jeux de langage et au style. C'est une étape préparatoire pour la lecture. Mais les autres chapitres sont moins articulés. " Jouer avec le conte dans l'album " est un essai dans la ligne du formaliste Vladimir Propp sur la construction des contes. Le sujet du chapitre " La dynamique de l'espace : le " franchiseur de montagne " et le jardin sous la mer " est de montrer " comment l'organisation de l'espace dans la littérature contemporaine pour la jeunesse est définie par l'action d'une " pensée primitive qui brasse et distribue les archétypes d'un imaginaire sensoriel selon un ordre bien arrêté ". (p. 169) L'analyse est structuraliste, dans le sillage de Claude Lévy-Strauss. " Le jeu des sept familles ou un ouragan sur l'arbre

généalogique " traite des relations de famille telles que décrites dans la littérature de jeunesse. La démarche est plutôt éclectique.

L'auteur fait plusieurs observations pertinentes dans le chapitre " La réception du récit ". Il remarque un certain mépris envers la lecture littéraire des enfants dans l'université et la presse françaises. Il n'y a pas de recherche et de critique littéraires consacrées à la littérature pour la jeunesse qui est " la plupart du temps considérée uniquement pour son intérêt didactique et sociologique ". (p. 212) C'est ici d'ailleurs que se situe la démarche démonstrative des " enjeux " de la littérature pour la jeunesse : cette littérature est analysable avec les moyens utilisés pour la littérature générale et son évolution est également synchronisée avec les grands courants critiques et esthétiques contemporains.

La dernière partie est réservée aux textes plus complexes et notamment plus reliés à des conflits et problèmes historiques du XX^e siècle. L'idée est de mettre en évidence deux attitudes différentes des écrivains : l'attitude nationaliste " dans un frileux réflexe de salut public " et l'attitude ouverte, imprégnée d'un " esprit international ". Jean Perrot fait encore une fois appel à des outils d'interprétation très spécialisés. Le texte d'André Maurois, *Patapoufs et Filifers*, par exemple lui donne l'occasion d'utiliser le carreau sémiotique proposé par A.J. Greimas dans l'étude *Du sens*, publiée en 1970. Il faut remarquer qu'André Maurois a publié son conte en 1930. Pour une fois, l'auteur déroge à son principe de viser la littérature des derniers trois ans. La raison est le contenu : " Elle [cette oeuvre] nous intéresse, car elle concerne implicitement l'Alsace et met en scène un pays frontalier et les difficultés et les guerres qui nous ont opposés à l'Allemagne, à une époque où les frontières pouvaient facilement se transformer en tranchées. " (p. 299) Il est question dans les textes analysés dans cette dernière partie de l'intégration des immigrants maghrébins, de la violence faite aux innocents en Algérie, de la guerre qui

a ravagé en Yougoslavie. Mais l'ouvrage se termine quand même sur une note optimiste. Après avoir examiné la présence de l'humour dans la littérature pour la jeunesse et accordé un bref interlude à la poésie, Jean Perrot se consacre finalement au monde virtuel, à la très grande bibliothèque sur le Web et au monde des cédéroms pour essayer de démontrer les mécanismes qui conduisent les joueurs à ne pas distinguer entre la fiction et la réalité.

En quittant le territoire de ses analyses, l'auteur s'identifie comme ludiste afin d'accentuer la place centrale qui revient au jeu dans ce livre. " Nous avons navigué au long de ces chapitres entre une étude du jeu, tel qu'il se manifeste dans l'intrigue des personnages ou dans l'imaginaire et le style des auteurs d'une part, et une utilisation ludique des théories et du jeu même de l'autre. " (p. 397) Voilà une phrase qui nous donne l'unité de mesure qu'on doit utiliser pour évaluer ce livre : la mobilité de l'esprit de l'auteur, prouvée par la multitude des perspectives qu'il s'amuse à appliquer à la littérature pour la jeunesse, mais en même temps la phrase citée nous donne également la clé pour identifier le défaut principal de son entreprise : la mobilité de l'esprit insubordonnée à la rigueur devient volatilité. Surtout, quand on table sans aucune réserve sur la liberté illusoire de l'essai. Après tout, *Jeux et enjeux du livre d'enfance et de jeunesse* est comme une toile pleine de détails parfois intéressants, parfois inutiles qui disparaissent avant de constituer un tableau.

Mircea Gheorghe

Professionnel de l'information
documentaire



Statistiques de l'édition au Québec

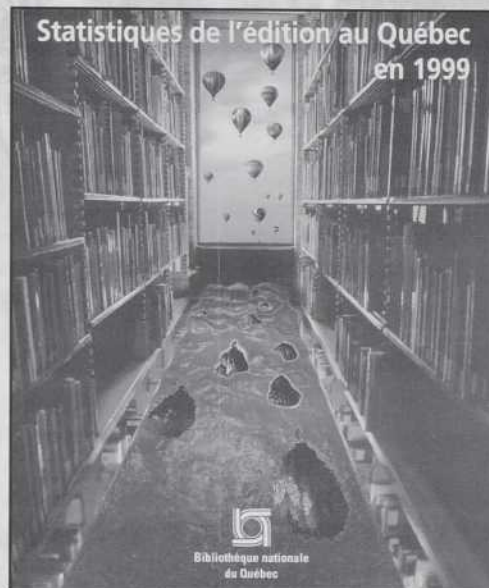
- Combien de livres, de journaux et de revues la Bibliothèque nationale du Québec a-t-elle reçus en 1999 ?
- La production québécoise d'imprimés a-t-elle diminuée ?
- Le prix moyen des livres est-il en hausse ?

Pour obtenir la réponse à ces questions et à bien d'autres concernant l'édition québécoise en 1999, procurez-vous *Statistiques de l'édition au Québec en 1999*, une publication produite par la Bibliothèque nationale du Québec.

En effet, grâce au dépôt légal, la Bibliothèque nationale du Québec dispose d'un moyen unique pour suivre l'évolution de l'édition au Québec. Cela lui permet d'analyser et de compiler, chaque année, les statistiques de l'édition.

Pour information ou commande par carte de crédit **MASTERCARD** ou **VISA**, téléphonez pour la région de Montréal au (514) 873-1100, poste 158 ou pour les autres régions du Québec, téléphonez au 1 800 363-9028, poste 158

Les commandes étant payables à l'avance, faites parvenir votre commande accompagnée du paiement (chèque ou mandat-poste) à l'ordre de la **Bibliothèque nationale du Québec** à l'adresse suivante : Section de l'édition, 2275, rue Holt, Montréal (Québec) Canada H2G 3H1.



Prix de vente : 14,95 \$
(taxes et frais d'envoi inclus)



**Bibliothèque nationale
du Québec**

Commandes et réclamations disponibles via Internet gratuitement
52 bureaux dans 21 pays
Service à la clientèle personnalisé
Compatible 239.50 EBSCOhost®
Numéro de téléphone sans frais et courriel personnalisé
Gestion de publications officielles
Paielements par EDI et carte de crédit acceptés
Rapports comparatifs de projections de prix
Votre liste de données via Internet
Facturation selon vos critères

Nous aurions voulu
vous décrire
l'étendue de nos
SERVICES
sur cette page, mais
nous avons manqué
d'ESPACE.

Relation de longue date avec le monde
Que vos besoins soient simples ou complexes, chez EBSCO nous travaillons
à vous offrir le service le plus complet de l'industrie. Si vous voulez une
réponse à VOS attentes, contactez-nous!

Commandes et réclamations disponibles via Internet gratuitement
Le Service dont vous avez besoin, d'une
compagnie que vous connaissez et
appéciez déjà.

EBSCO
CANADA Ltée

Membre d'EBSCO
Informations Services

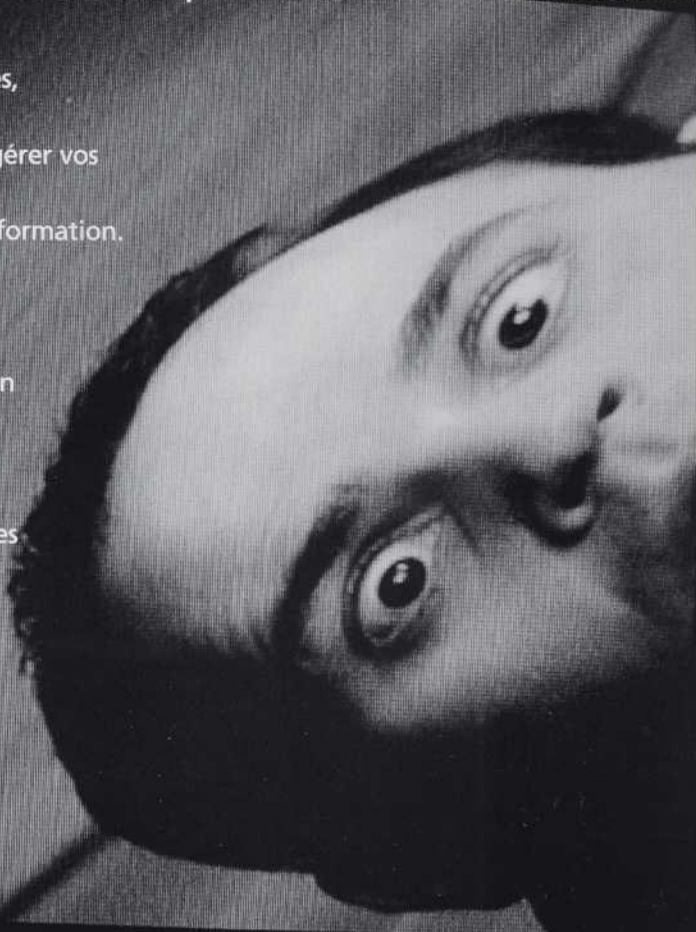
Plus de 50 ans d'expérience dans la gestion de périodiques
260,000 titres dans notre catalogue, dont plus 7,400 sur support électronique.
EBSCO Canada Ltée • 2, boul. Desaulniers, s. 660 • St-Lambert, Québec J4P 1L2
tél: (450) 672-5878 / 1/800/361-7322 • fax: (450) 672-1232 • courriel: lgeooffroy@ebSCO.com

Gestion gratuite de vos abonnements sur Internet avec EBSCO Online

Vous n'êtes pas le seul à être ébahi par l'abondance d'information.

Il vous faut des solutions créatrices,
rentables et d'avant-garde pour gérer vos
besoins en connaissances et en information.

RoweCom Canada* met à votre
disposition d'excellents services, un
personnel extraordinaire et de
solides ressources — traditionnelles
ou électroniques — plus une liste
impressionnante de nouveaux
services comme kStore™ et
Subscription Depot.†



Appelez-nous ou visitez notre site Web.

À l'intérieur, vous trouverez ce qu'il vous faut.

Gestion d'abonnements • Subscription Depot • kStore™ • Information Quest™

rowecom™
C A N A D A

www.rowe.com
info@rowe.com
800 361-1431

*auparavant Faxon Québec

† Pour le moment, ces services ne sont disponibles qu'en anglais.

La solution documentaire adaptée à votre besoin

Spécialiste de la gestion de l'information, Visard Solutions vous conseille sur la meilleure combinaison de logiciels et services répondant à votre environnement.



ACADEMUS

Gestion de bibliothèques et centres d'information: Academus

Academus, le logiciel de gestion intégré et modulaire, vous donne la possibilité de constituer à la carte votre propre solution documentaire. Sa richesse fonctionnelle et la souplesse de son paramétrage vous assurent une diffusion immédiate de l'information.

Avec Academus WEB créer la bibliothèque virtuelle, est une action simple et rapide basée sur la puissance et la flexibilité d'Academus.

**BookWhere
2000**

Outil de recherche Z39.50: BookWhere 2000

BookWhere 2000, outil de consultation, normalisé Z39.50, offre une interface uniforme pour l'interrogation simultanée de quelques 400 bibliothèques dans le monde. L'information récoltée peut être transférée vers Academus ou vers EdiBase pour alimenter des bases bibliographiques locales.



EdiB@se.net

Bases documentaires: EdiBase iw5 et EdiBase.net

EdiBase iw5 vous aide à créer et organiser des bases textuelles structurées pour les centres de documentation, la terminologie, la documentation juridique, les fonds d'archives et toute autre collection de textes.

EdiB@se.net permet la diffusion sur Internet ou Intranet, offrant ainsi une chaîne intégrée de production et de diffusion de bases documentaires.

Taurus+

Gestion électronique de documents (GED) : Taurus+

Taurus+, système d'archivage et de gestion de documents électroniques, vous apporte la solution aux problèmes de stockage et de recherche des documents numérisés, fichiers bureautiques, supports multimédia etc. La mise en place et les recherches sont simples et faciles et se font à l'aide d'écrans paramétrables et d'un puissant thésaurus. Taurus+ supporte plus de 200 types de formats différents de fichiers et 400 modèles de scanners.

Avec le module Taurus+WEB vous consultez les bases d'informations par Intranet ou Internet.

COUPON-RÉPONSE

Prénom :		Nom :	
Fonction :			
Compagnie/Institution :		Département :	
Adresse :			
Ville :	Province :	Code Postal :	
Téléphone :	Fax :	E-Mail :	
☐ Je souhaite recevoir un dossier d'information sur : ☐ ACADEMUS ☐ EDIBASE ☐ TAURUS+			
☐ Je souhaite être contacté(e) pour l'étude de mon projet.			
☐ Je souhaite participer à une session de présentation.			
vous pouvez envoyer votre demande par : FAX : (514) 286 0636 ou par E-MAIL : INFO@VISARDSOLUTIONS.COM			

Toutes nos bases de données enfin sur internet

Plus d'un million et demi de références disponibles, d'un simple clic!



CHOIX - REPÈRE - DAVID - LOGIBASE sur Internet vous offrent les avantages suivants :

- › Accès à l'ensemble des notices, descriptions ou références produites par SDM depuis 1964, y compris les données concernant les documents en cours de traitement
- › Mise à jour continue
- › Listes hebdomadaires des nouveautés traitées par SDM
- › Notices électroniques disponibles (en format MARC ou ASCII) pour CHOIX, DAVID et LOGIBASE sur Internet, en liaison avec notre service TRANSIT
- › Accès illimité sur tous les postes de travail de votre organisme
- › Accès souple et convivial aux informations : recherche libre (simple ou élaborée) et recherche thématique
- › Recherche par sujet élargi (sujet + titre + annotation)
- › Liens hypertextes sur plusieurs clés d'accès documentaires (auteur, sujet, indice Dewey, etc.)

Pour plus de détails ou pour s'abonner :

CHOIX	http://choix.sdm.qc.ca
CHOIX Jeunesse	http://choix-jeunesse.sdm.qc.ca
REPÈRE	http://repere.sdm.qc.ca
DAVID	http://david.sdm.qc.ca
LOGIBASE	http://logibase.sdm.qc.ca

SDM SERVICES
DOCUMENTAIRES
MULTIMÉDIA INC.

75, rue de Port-Royal Est, bur. 300, Montréal (Québec) Canada H3L 3T1
Tél. : (514) 382-0895 Téléc. : (514) 384-9139 <http://www.sdm.qc.ca>

CHOIX

450 000 notices de livres de langue française destinés aux adultes aussi bien qu'aux jeunes

- › Best-Sellers de tous domaines
- › Romans
- › Science-fiction
- › Romans policiers
- › Livres pour enfants
- › Bandes dessinées
- › Biographies
- › Technologies de l'information
- › Et plusieurs autres

REPÈRE

320 000 références d'articles de périodiques de langue française

- › Périodiques québécois
- › Périodiques européens
- › Magazines d'actualité
- › Revues d'intérêt général
- › Revues professionnelles ou spécialisées
- › Revues pour enfants et adolescents
- › Texte intégral de plusieurs revues
- › Liens aux articles disponibles sur Internet

DAVID

66 000 références de documents audiovisuels

- › Documents éducatifs
- › Vidéos documentaires
- › Vidéos de fiction
- › Disques compacts
- › Livres-cassettes

LOGIBASE

11 500 références de CD-ROM et logiciels

- › Logiciels éducatifs
- › CD-ROM multimédias
- › Bases de données spécialisées
- › Jeux
- › Logiciels d'application
- › Encyclopédies